49e ANNÉE. — N° 17.250
DIRECTION & ADMINISTRATION: 8, rue de Cheverus, BORDEAUX
AGENCE A PARIS: 8, boulevard des Capucines.
LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux
ABONNEMENTS 3 mois 6 mois 1 an
Charente et Limitrophes 8 50 16f 30f.
France et Colonies... 9 » 17f 32f.
Etranger..... 10 » 20f 40f.

La Petite Gironde

10 c. le numéro
LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE
Le numéro 10 c
JEUDI 25 SEPTEMBRE 1919
SAINT FIRMIN
SOLEIL: lever 6h53; coucher 6h55
LUNE: P. Q. le 2; P. L. le 9

TRIBUNE DE LA IVe RÉPUBLIQUE

On réclame des offices de ravitaillement... mais ils existent

Les délégués de l'Union des Syndicats de la Seine, MM. Perrot et Henriot, viennent de publier dans les journaux un programme de lutte contre la vie chère qui présente le plus vif intérêt: intérêt dû à ses lacunes et à ses insuffisances non moins qu'à ses indications et à ses suggestions utiles, intérêt psychologique autant que social.

Mais l'heure n'est pas aux recherches de critique et d'histoire. Dans tout ce qui émane des esprits soucieux des problèmes actuels, il faut aller au fond, à la substance; il faut aller à ce qui peut servir.

Or, dans le programme de MM. Perrot et Henriot, plusieurs articles de ce point de vue retiennent l'attention.

Et d'abord celui-ci :

MM. Perrot et Henriot demandent la création d'offices régionaux et locaux ayant pour objet d'établir la statistique des ressources et des besoins, de fixer les prix, d'exercer, en cas de besoin, le droit de réquisition, de rassembler et de fournir les denrées.

Laissons de côté, pour le moment, la question des attributions; mais comment se fait-il que MM. Perrot et Henriot réclament la création de ces offices, puisqu'ils existent, ou du moins puisqu'ils doivent exister? Est-ce que MM. Perrot et Henriot ne sont pas au courant de leur existence? Ou bien est-elle devenue illusoire et problématique?

Tâchons, non pas d'élucider le mystère, mais d'en préciser les données.

En 1918, quand le ministre du ravitaillement organisa, selon une procédure que rappelle le programme de MM. Perrot et Henriot, les cessions de denrées aux communes il trouva tout constitués, dans un grand nombre de départements, des offices, services, bureaux, comités du ravitaillement, qui parurent pouvoir immédiatement servir au recensement des besoins et à l'attribution des denrées. Les formes de ces offices étaient des plus diverses; elles manifestaient l'activité spontanée des administrations régionales. L'administration centrale était donc, au moment du besoin, en présence d'institutions qui répondaient à ses besoins, qui n'étaient pas la création artificielle du pouvoir, mais qui étaient le produit de la nécessité réelle, de la volonté pratique, de l'initiative réfléchie et libre des administrateurs et des conseils locaux.

Les offices départementaux du ravitaillement étaient, pour l'œuvre de l'approvisionnement public, les organes nécessaires, et ils pouvaient être les organes suffisants. Ils pouvaient l'être à la condition qu'il leur fût permis de se développer selon la loi vitale de libre évolution qui devait compléter la loi de leur libre création, et que le pouvoir central eût utilisé l'expérience partielle, mais concluante, pour la généraliser sans brusquerie, pour l'organiser sans raideur, pour l'enrichir sans arbitraire et sans fantaisie.

Telles furent, en effet, les intentions du gouvernement, et c'est à quoi l'administration du ravitaillement s'employa durant le printemps et l'été de 1918. Suivant la méthode qui vient d'être sommairement définie, les offices départementaux du ravitaillement furent stimulés, soutenus, nantis d'instructions qui pouvaient leur tenir lieu de statut provisoire, et ils servirent à l'exécution des mesures prises en application de la loi du 20 avril 1916, pour ravitailler la population civile au moyen des denrées réquisitionnées ou achetées par l'Etat.

L'événement est trop proche de nous et le problème est trop complexe pour qu'on puisse porter un jugement définitif sur les résultats de cette action. Mais on a peut-être le droit de remarquer que la période pendant laquelle elle s'est exercée est celle aussi pendant laquelle, malgré les difficultés de la situation militaire et des transports les plaintes concernant la vie chère ont été les moins vives relativement à l'ensemble des années critiques 1917, 1918 et 1919.

Et alors l'on comprend tout l'intérêt de la question soulevée par le projet de MM. Perrot et Henriot. Que sont devenus les offices départementaux du ravitaillement? N'ont-ils pas continué à se développer? Leurs services se sont-ils restreints? Se sont-ils résorbés? Se sont-ils évanouis? Au moment où devait venir en discussion devant la Chambre la proposition de loi de M. Albert Thomas sur les offices publics d'approvisionnement, les offices départementaux, organes positifs, concrets, vivants, ont-ils été condamnés à disparaître devant la construction théorique, idéale, en projet?

Les offices publics de M. Albert Thomas sont une très grosse affaire. Les offices régionaux et locaux de MM. Perrot et Henriot sont aussi une très grosse affaire, et je ferai, quant à moi, de sérieuses réserves sur leurs attributions proposées. Mais, quelque sort que l'avenir réserve à ces systèmes, ne peut-on pas supposer que leurs auteurs, qui sont guidés par l'intérêt public, seraient passablement satisfaits s'ils apprenaient que les offices départementaux du ravitaillement subsistent et qu'ils fonctionnent? Ne peut-on pas supposer qu'ils seraient satisfaits de les voir fonctionner dans les conditions de mesure et de prudence où l'expérience même invite à se tenir, mais aussi dans les condition d'efficacité qui sont, à l'heure présente (et toujours), les conditions essentielles pour toute œuvre d'administration.

Hubert BOURGIN.

Le général Lyautey à Bordeaux

EN ATTENDANT LE « DIANA »

Mercredi, à l'aube, nous apprenions que le général Lyautey, résident général au Maroc, attendu depuis deux jours, arriverait à Bordeaux vers neuf heures et demie du matin. Le croiseur auxiliaire « Diana », portant le général, accosterait, disait-on, au ponton de Bordeaux-Océan, devant la place Richelieu.

A neuf heures, nous nous rendons sur ledit ponton, où plusieurs confrères nous rejoignent bientôt. Un peu plus tard, nous remarquons diverses personnalités, venues pour saluer le résident général.

Noté : MM. le général de Pouydraguin, commandant en chef le 18e corps d'armée; le commandant Caron, commandant de la marine à Bordeaux; commandant Nissen, administrateur général de l'inscription maritime; commandant Terigi et Bresson, commandant et lieutenant du port; Raynal, directeur de l'Institut colonial; de Sorbier, secrétaire général adjoint du protectorat à Rabat, arrivé depuis quelques heures par le « Martinique »; le lieutenant Curet, des

LE GENERAL A BORD DU « DIANA ». Photos GOURDIN.

chasseurs alpins, officier d'ordonnance du général commandant en chef; Terrier, directeur des Offices du Maroc à Paris, président du Comité de l'Afrique française; Berti, commissaire général des foires marocaines; le lieutenant-colonel Segresta; le commandant Pariel, qui était en service à Figuig; Teuly, commissaire spécial près la préfecture de la Gironde; Chalmel, commissaire central, etc.

Un drapeau tricolore est arboré au fronton du ponton de Bordeaux-Océan. La présence des officiers de l'armée et de la marine attire la foule sur ce point des quais. On questionne, on s'interroge. La nouvelle de l'arrivée du résident est bientôt connue dans tout le quartier.

MM. Belliard, capitaine des gardiens de la paix, et Commenge, sous-lieutenant, organisent un service d'ordre. Un vaste espace est laissé libre sur le terre-plein, où vient s'arrêter une automobile de la 18e région, qui emportera tout à l'heure le résident.

L'ARRIVEE

Des renseignements recueillis sur place, il résulte que le « Diana », parti de Royan à six heures du matin, a passé devant Pauillac deux heures plus tard, et qu'il sera à Bordeaux vers onze heures seulement. Ce pronostic était rigoureusement exact. A onze heures moins un quart, le croiseur auxiliaire était en vue, et un quart d'heure plus tard il venait s'arrêter devant le ponton.

Nous apercevons le général Lyautey sur la passerelle du navire. Il est en tenue civile, portant un costume gris et coiffé d'une casquette de marine. Il fume une cigarette. Les personnalités qui attendent sur le ponton saluent le général, qui répond pour le moment en « prenant ses deux mains ».

Les opérations de l'accostage nécessitent quelques minutes. Aussitôt que le ponton est relié au « Diana », MM. le général de Pouydraguin, les commandants Nissen et Caron, les autres personnalités présentes montent à bord du croiseur auxiliaire.

Le résident général est descendu sur le pont du navire. C'est là qu'ont lieu les réceptions et l'échange des compliments d'usage.

SUR LE « DIANA »

Les représentants de la presse sont eux aussi aimablement reçus sur le navire auxiliaire, que commande M. le lieutenant de vaisseau Baudry de La Cantinerie. Sur le grand mât flotte, au gré de la brise, un long ruban tricolore.

Ont accompagné le résident général à Bordeaux : MM. Vatin-Pérignon, chef du cabinet civil; le colonel Delmas, chef du cabinet militaire; le capitaine Pelier, officier d'ordonnance.

Le général Lyautey se retire un moment dans le salon du navire, où il dépouille un courrier qui vient de lui être remis. Après quoi, il s'approche du groupe des journalistes. Il s'excuse de les avoir fait attendre; mais, voyageant incognito, il ignorait qu'on l'attendit. Il remercie néanmoins les représentants de la presse d'être venus le saluer, ajoutant qu'« il était toujours heureux de les voir ».

LE DEBARQUEMENT

Les réceptions terminées, le résident général règle son emploi du temps. Nous apprenons que des appartements sont retenus pour lui à l'hôtel de Bordeaux. Il déjeunera à l'hôtel du Chapeau-Rouge, à midi et demi. Mais avant de se rendre dans cet établissement, il ira saluer MM. Bascou, préfet de la Gironde, et Gruet, maire de Bordeaux. Il ira ensuite rendre sa visite à M. le général de Pouydraguin; les deux généraux — indiquons-le en passant — se connaissent depuis longtemps mais n'avaient pas eu l'occasion de se rencontrer depuis la guerre.

A onze heures et demie, le résident remercie et complimente le commandant du « Diana », M. Baudry de la Cantinerie, ainsi que les autres officiers, puis il descend du navire et gagne l'auto de la 18e région mise à sa disposition.

EN VILLE

Visites et déjeuner

Les nombreux curieux qui se pressent aux abords du ponton saluent respectueusement le général Lyautey, qui répond en inclinant la tête. Il monte dans l'auto. Prend place à son côté son chef de cabinet civil, M. Vatin-Pérignon.

Ainsi qu'il l'avait décidé, le résident se rend à la préfecture, à l'hôtel de ville et au quartier général.

A midi et demi, l'auto militaire le dépose au restaurant indiqué. C'est un déjeuner intime qui est servi; y assistent treize convives. Voici le menu :

Hors-d'œuvre
Langoustes cardinal
Poulets en cocotte aux cèpes frais
Terrine de lièvre
Salade verte
Dessert :
Soufflets surprise
Vins :
Graves
Chapeau-Rouge
Château Merle-Blanc
Château La Gravière 1907
Château Montrose 1896

Ont déjeuné avec le général MM. le Préfet, le Maire, Guestier et Huyard, président et vice-président de la Chambre de commerce; Maxwell, procureur général, président de l'Office coloniale, etc.

LE DEPART DU RESIDENT

Le général Lyautey ne restera que quelques heures dans notre ville. Il doit en effet partir pour Paris ce soir, par l'express de huit heures quarante. Un wagon spécial est retenu pour lui et les personnes qui l'accompagnent dans son voyage.

Le général se rendra de la capitale dans sa propriété de l'Est qui a été détruite, comme on sait, par les Allemands; il doit y rejoindre Mme Lyautey.

Promotions dans l'Etat-major général

Paris, 24 septembre. — Sont promus au grade de général de division : les généraux de brigade Mangin (J.-C.) et Dupont (C.-J.), des troupes métropolitaines, et le général de division à titre temporaire Claudel, de l'infanterie coloniale, en remplacement des généraux de division Corvisart, de Mitry et Leblois, placés dans la réserve

Au grade de général de brigade : les généraux de brigade à titre temporaire Gamelin et Michaud, les colonels de Montluisant, Simon, de l'infanterie; de France, de la cavalerie; Ducrocq, Hémond et Rauby, de l'artillerie; Quillet, du génie; Querette et Larroque, de l'infanterie coloniale, en remplacement des généraux de brigade Lanty, François, Renaud, Vérillon, Dutey Geney, Delbousquet et Michaud, placés dans la réserve.

Au grade d'intendant général : l'intendant militaire Martin, des troupes coloniales, en remplacement de l'intendant général Lallier du Coudray, placé dans la réserve.

Au grade d'intendant militaire : les sous-intendants militaires de 1re classe Carton, des troupes métropolitaines; Marin, des troupes coloniales en remplacement de l'intendant militaire Adrian, admis dans la réserve.

Au grade de médecin inspecteur général : le médecin inspecteur Toubert, en remplacement du médecin inspecteur général Nimier, mis en non activité par suspension d'emploi.

Au grade de médecin inspecteur : les médecins principaux de 1re classe Sudre et Bonnet, en remplacement du médecin inspecteur Alvernhe, placé dans la réserve.

Au grade de contrôleur général de 2e classe : le contrôleur de 1re classe Denis, en remplacement du contrôleur général Sauvage, placé dans la réserve

Au grade d'inspecteur général militaire de 1re classe : l'inspecteur général militaire de 2e classe des poudres Guinot, en remplacement de l'inspecteur général de 1re classe Barral, passé dans la réserve.

Secours aux compagnes des militaires décédés ou disparus

Paris, 23 septembre. — Le ministre de la guerre vient de décider qu'un secours annuel pourra être accordé à la compagne d'un militaire décédé ou disparu au cours des opérations de guerre lorsqu'il aura été établi par des enquêtes minutieuses qu'à la mobilisation cette personne vivait depuis au moins trois années avec le militaire, que la liaison n'a été rompue que par le décès ou la disparition de ce dernier, que depuis lors elle n'a pas contracté mariage et qu'elle ne vit pas de nouveau maritalement, enfin que sa conduite et sa moralité n'ont donné lieu à aucune remarque défavorable et que sa situation est réellement nécessiteuse et digne d'intérêt.

Ces demandes devront être adressées directement. Elles seront ensuite transmises au général commandant la subdivision du domicile des pétitionnaires en vue de procéder à l'enquête militaire dans les formes actuellement en usage pour la constitution des dossiers de secours éventuels.

LA ROUMANIE RÉPOND AUX ALLIÉS

Paris, 24 septembre. — M. George Clerk, chargé par le Conseil suprême de porter à la connaissance de la Roumanie les décisions de l'Entente et de rapporter sa réponse, est arrivé à Paris.

On assure que la Roumanie ne se refuse pas à donner à l'Entente toutes les satisfactions de forme possibles : elle est prête à rappeler ses troupes de Budapest et à collaborer avec l'Entente au maintien de l'ordre en Hongrie; elle est encore disposée à transmettre à la commission des réparations la liste du matériel de guerre et du matériel roulant qu'elle a saisi dans sa dernière campagne; mais, estimant qu'elle n'a rien récupéré au delà de son dû, elle espère que les puissances n'exigeront pas qu'elle se dépossède de ce qu'elle a pris.

La question de la Galicie au Conseil suprême

Paris, 24 septembre. — Le Conseil suprême a repris hier l'examen de la question de la Galicie orientale, déjà abordée la semaine précédente. On sait que la Galicie, sous la domination autrichienne, se divisait en deux parties : l'orientale, avec Lemberg; l'occidentale, avec Cracovie. Les Ruthènes, de même origine que les Ukraniens, ont prétendu qu'ils étaient aussi ou plus nombreux que les Polonais, et, en tout cas, ils ont réclamé l'adjonction du secteur oriental à l'Ukraine.

Il est superflu de rappeler les batailles qui se déroulèrent après l'armistice, sous Lemberg, entre Polonais et Ukraniens, et qui déterminèrent l'envoi de plusieurs missions alliées.

La Conférence a décidé que le secteur occidental serait attribué définitivement à la Pologne. Hier, M. Paderevski a demandé que le même sort fût assigné à la région de Lemberg. Le Conseil a arrêté que celle-ci ne serait placée que provisoirement sous la tutelle polonaise, un plébiscite devant régler la question à une date qui serait ultérieurement fixée.

En attendant, le Conseil déterminera la constitution de la Galicie orientale, qui aura une Diète et une administration particulière.

La commission des réparations visite les régions dévastées

Versailles, 23 septembre. — Les membres de la délégation alliée des mines et des réparations sont partis ce matin avec douze membres de la commission allemande pour se rendre dans les régions dévastées de Douai et d'Arras, afin de visiter les mines et les travaux à y effectuer.

Les pourparlers franco-anglais au sujet de la Syrie

Londres, 24 septembre. — L'émir Fayçal, accompagné de son secrétaire particulier et d'autres membres de sa suite, a eu hier une longue conférence avec M. Lloyd George, le maréchal Allenby, lord Curzon et M. Bonar Law.

Au cours de cette conférence, d'importantes décisions auraient été prises relativement à la question de la Syrie.

Désordres dans la Sarre (?)

Zurich, 24 septembre. — Les journaux allemands annoncent que des manifestations se sont produites dans le bassin de la Sarre. Des rencontres sanglantes auraient eu lieu entre des civils et les militaires des troupes d'occupation.

A LA CHAMBRE

LES MARCHES DE L'ARMEMENT ET DE L'AVIATION

Paris, 24 septembre. — Sous la présidence de M. Rene Renoult, la Chambre discute ce matin des projets financiers. Après adoption d'un projet autorisant les départements ou les villes à émettre des emprunts à l'étranger, **M. Emmanuel Brousse**, sur un cahier de crédits militaires et de dépenses exceptionnelles civiles s'élevant à 1 milliard 778 millions, critique encore les gaspillages. Il combat les crédits demandés pour l'arsenal de Roanne et se plaint de l'installation des services du ravitaillement dans un grand hôtel de Paris.

M. Noulens, ministre de l'agriculture et du ravitaillement : Je ne peux pourtant pas mettre mes services dehors.

M. Brousse : Utilisez vos casernes ou les baraques Adrian.

L'orateur réclame l'épluchage des comptes des régions libérées, qui atteignent 900 millions. Les marchés de la guerre, de l'armement, de l'aviation et de la marine s'élèvent à 1 milliard 44 millions. Les fournisseurs de la guerre continuent à réaliser des bénéfices exagérés, scandaleux, contre lesquels viennent de protester les Associations d'anciens combattants. Elles réclament la révision de tous les marchés et le retour des bénéfices à l'Etat. Elles ont raison : il est inadmissible que certains aient gagné des centaines de millions pendant que les autres se sont fait tuer. (Applaudissements.) Il y a plus de 200 millions à récupérer, notamment sur les constructeurs de moteurs d'aviation, et on veut encore nous arracher 1 milliard 44 millions pour les fournisseurs.

M. Brousse se refuse à voter tout crédit jusqu'à ce que la commission des marchés ait opéré la révision des comptes. Il entend ne pas subir la dictature des trafiquants et des nouveaux riches.

M. Rameil demande où en est l'instruction de l'affaire des mistelles. Pourquoi ce retard?

M. Noulens, ministre de l'agriculture : J'ai demandé au garde des sceaux de donner des instructions pour hâter l'instruction. L'affaire intéresse plusieurs ministères; c'est au juge d'instruction qu'il appartient de rechercher les coupables.

A la discussion des chapitres de ce cahier de crédits, divers députés dénoncent le scandaleux trafic de ceux qui, sur les champs de bataille, exhument les corps de nos soldats et souvent trompent les familles.

M. Ignace, sous-secrétaire d'Etat, annonce que des poursuites sont engagées.

M. Emmanuel Brousse demande la suppression du crédit de un milliard pour les fournisseurs de la guerre — armement et aéronautique.

M. Abrami déclare que le gouvernement est d'accord avec M. Brousse pour faire restituer les sommes indûment perçues. Mais on ne peut refuser les paiements sans manquer à la parole de l'Etat, et il est impossible de forcer des industriels à déposer leur bilan.

M. Klotz, à titre de transaction, accepte de réduire le crédit de 10 millions, à prendre sur la part des maisons visées dans le rapport du contrôleur général Chapelle. Mais **M. Brousse** refuse de donner un centime à ceux qui touchent un superbénéfice de 10,000 francs par moteur.

M. Emile Constant s'étonne qu'on ne parle pas davantage des travaux de la commission des marchés qui fonctionne à la Chambre depuis longtemps. Malgré ses rapports, il n'est guère question de sanctions, mais seulement de décorations. (Exclamations.)

Différents députés critiquent encore les comptes de l'aviation et la continuation des marchés après l'armistice.

M. Loucheur, ministre de la reconstitution industrielle, réplique que si l'aéronautique a continué à faire exécuter ses commandes, c'est à la demande du Parlement, pour éviter le chômage.

M. Ernest Laffont signale le côté délictueux de certains marchés.

M. Raoul Péret, rapporteur général du budget, fait remarquer que la Chambre a voté les crédits pour les marchés. Elle ne peut revenir sur sa décision, refuser de voter le crédit ni jeter le discrédit sur tous les négociants honorables. L'Etat ne peut renier sa signature et ne pas payer ce qu'il a commandé. Le ministre des finances a pris l'engagement de réserver le paiement des maisons qui seraient l'objet de poursuites. C'est une solution acceptable, et dans ces conditions M. Péret demande le vote des crédits.

M. Emmanuel Brousse n'admet pas la validité de marchés passés sous la pression des événements de guerre. Il demande donc à la Chambre de voter sa résolution en ce qui concerne les crédits pour les marchés de l'aéronautique et de l'armement, qui s'élèvent à plus d'un milliard, et qui devront être renvoyés à la commission du budget jusqu'à ce que la commission des marchés ait statué.

M. Klotz insiste pour le vote du crédit et déclare que l'administration de la guerre ne fera aucun paiement à un fournisseur qui sera non seulement poursuivi, mais qui sera visé dans le rapport des contrôleurs. Pour sanctionner cet accord, le ministre accepte une réduction de 20 millions.

La motion de **M. Brousse** demandant le rejet du chapitre 20 bis — matériel de l'artillerie : 682 millions — est repoussée par 251 voix contre 192.

Le chapitre est voté avec une réduction de 20 millions.

Le chapitre 28 sur l'aéronautique est réduit à 20 millions. Le surplus sera présenté dans un autre cahier de crédits. Les autres crédits sont adoptés sans difficulté, ainsi que l'ensemble.

La séance est levée.

Notre change remonte

Genève, 24 septembre. — Le change sur Paris a fait hier, à la Bourse de Genève, un bond de 2 fr. 05. Les 100 francs français sont montés à 65 francs, contre 62 fr. 95 la veille. Les 100 marks ont valu 25 francs, et les 100 couronnes 8 fr. 50.

L'ALLEMAGNE envoie des renforts à Mittau

Copenhague, 24 septembre. — Des informations de Mitau signalent l'arrivée d'un train en provenance d'Allemagne et transportant des soldats et du matériel de guerre. Dans ce matériel figurent quatre canons à longue portée.

D'autres trains sont en route.

Pour le général russe Wassilkovsky Allemands et bolcheviks ne font qu'un

Helsingfors, 24 septembre. — Le général Wassilkovsky, ancien gouverneur militaire de Pétrograd en 1917, condamné à mort trois fois par les bolcheviks, est parvenu à s'échapper et à gagner la Finlande. Voici comment il résume la situation :

« Vous croyez que vous êtes vainqueurs? Non! C'est l'Allemagne qui a gagné la guerre. En juillet 1917, un officier allemand servant dans un régiment de la garde russe, me dit que l'Allemagne avait perdu ses colonies, mais conquis la Russie. Je ne le crus pas alors, mais maintenant c'est un fait accompli. Je fais appel à l'Angleterre, non pour qu'elle sauve la Russie, car la Russie est perdue, mais pour qu'elle se sauve elle-même. Tout Anglais opposé à une intervention est traître envers son pays. »

Le général a encore dit que la Russie est entièrement entre les mains des Allemands. Les magasins allemands à Pétrograd sont ouverts, le commerce allemand protégé, et on se propose de transférer les usines Krupp sur le Volga. Les bolcheviks ont reçu d'énormes approvisionnements d'Allemagne par Dvinsk, et les offres de paix faites à l'Esthonie avaient pour but de permettre aux éléments allemands de l'armée russe abandonnés par leurs alliés esthoniens de faire appel à l'aide de von der Goltz, lequel prendrait Pétrograd et restaurerait la Russie, conformément au plan allemand tendant à avoir sa revanche sur les alliés.

Le général Wassilkovsky croit que l'affaire d'Arkhangel fut une fatale erreur. Il dit que si Pétrograd n'est pas pris avant le printemps, on n'y trouvera que des maisons habitées par des cadavres gelés. Il affirme que les bolcheviks et les Allemands ne font qu'un, et par conséquent si les Allemands prennent Pétrograd, les Russes croient que leur éternel esclavage sera scellé.

Denikine et Petlioura ne s'entendraient plus

Varsovie, 24 septembre. — La situation entre l'armée ukranienne du général Petlioura et celle du général Denikine deviendrait inquiétante. Le général Petlioura aurait dû se retirer sous la pression de l'armée de Denikine. Les tentatives de conciliation n'auraient pas abouti.

Les bombardements de Cronstadt

Stockholm, 23 septembre. — Soixante aéroplanes britanniques ont effectué de nouveau, dans la nuit de vendredi à samedi, le bombardement de Cronstadt. Ils ont causé de grands incendies dans la ville.

On annonce que les bolcheviks ont préparé l'évacuation complète de Pétrograd, dont les usines seront vraisemblablement transférées dans la région de l'Oural.

Une insurrection antibolcheviste au Turkestan

Kashgar, 16 septembre (retardée). — Les paysans, aidés des troupes musulmanes, ont renversé la domination des bolcheviks dans la province de Ferghana; ils ont proclamé un gouvernement provisoire et avancent vers Tachkent, capitale du Turkestan. Les soldats bolchevistes jettent leurs insignes et se joignent aux insurgés.

L'amiral Koltchak convoque les Zemstovs

Omsk, 23 septembre. — L'amiral Koltchak vient de lancer une proclamation convoquant l'Assemblée des Zemstvos pour fin octobre.

AUTRICHE

La paix austro-roumaine

Vienne, 24 septembre. — M. Diamandy, commissaire du gouvernement roumain à Budapest, est arrivé à Vienne. Il s'est rendu auprès des chefs des missions alliées, puis auprès du chancelier Renner, avec lequel il s'est entretenu longuement des rapports austro-roumains.

Bien que la Roumanie n'ait pas encore signé le traité de Saint-Germain, M. Diamandy a dit au chancelier qu'il était autorisé à déclarer que son gouvernement se considérait en état de paix avec l'Autriche, et compte pouvoir dès maintenant envisager la reprise de toutes les relations entre les deux pays. « La Roumanie, a-t-il ajouté, espère entretenir les meilleurs rapports avec la République d'Autriche. »

M. Diamandy a quitté Vienne hier soir, pour Budapest.

LUXEMBOURG

Le plébiscite du Luxembourg

Luxembourg, 24 septembre. — C'est le 28 septembre qu'aura lieu le plébiscite qui décidera du sort du Luxembourg. Les votants auront à se prononcer sur la question du maintien de la dynastie et de l'entente économique avec la France et la Belgique.

LA QUESTION DE FIUME

ACCORD AVEC LES ALLIES UNION A L'INTERIEUR

Rome, 23 septembre. — Malgré tous les bruits qui courent, MM. Tittoni et Nitti semblent d'accord sur le point que la question de Fiume ne saurait être résolue en dehors des alliés; leur attitude devant le conseil de la couronne serait conforme à ce point de vue.

Selon le « Corriere d'Italia », devant le conseil des ministres, M. Nitti a expliqué qu'en présence des événements de Fiume et des responsabilités énormes qui vont se créant pour l'avenir du pays, il était désirable que tous les partis assument leur part de responsabilités. Les ministres ont approuvé complètement le point de vue du président du conseil.

M. WILSON DONNE SATISFACTION A L'ITALIE

Rome, 24 septembre. — Les journaux enregistrent le bruit que la réponse de M. Wilson serait favorable à la reconnaissance de Fiume italienne. Cependant on déclare au ministère des affaires étrangères et à la présidence du conseil qu'aucune réponse de M. Wilson n'est arrivée encore.

LES TRAVAILLEURS DE LA MER SOUSCRIVENT POUR FIUME ITALIENNE

Rome, 24 septembre. — Le capitaine Giulietti, secrétaire de la Fédération des travailleurs de la mer, a versé 50,000 lire à la souscription pour Fiume italienne.

Les grèves aux Etats-Unis

TROUBLES SANGLANTS DANS PLUSIEURS ETATS

New-York, 23 septembre. — La lutte sera longue et dure, tel semble l'avis des patrons et des ouvriers après la première journée de grève.

A Newcastle, en Pensylvanie, sept personnes ont été blessées, dont une mortellement, au cours d'un conflit à l'usine Carnegie entre les grévistes et la force armée, qui a fait usage de ses armes à feu afin de protéger les employés qui auraient fait, disent les grévistes, une soi-disant tentative pour faire échouer la grève.

A Clairton il s'est produit une recrudescence de désordres. A Homestead Buffalo, les policiers, pour disperser des rassemblements, ont chargé au bâton. De nombreux grévistes ont été arrêtés dans différents endroits.

Les grévistes affirment que 284,000 ouvriers chôment. Les administrateurs de la corporation opposent un démenti à ce chiffre, mais n'en donnent aucun eux-mêmes.

Les dernières nouvelles provenant de Chicago annoncent que les équipages des navires affectés au transport des minerais sur les lacs ont voté une grève de solidarité aujourd'hui.

LES GREVES DES ACIERIES

New-York, 23 septembre. — Plusieurs usines Carnegie du district de Pittsburg sont fermées; celles qui avaient pu continuer leur travail hier ont été obligées de fermer aujourd'hui. La situation est la même à Chicago. La grève est plus complète dans l'Etat de l'Ohio, où un grand nombre d'usines importantes sont fermées, — où il y aurait 55,000 grévistes.

La commission exécutive des fondeurs, qui siège à Cincinnati, étudie l'opportunité d'une grève de solidarité. De nouveaux désordres se sont produits dans quelques endroits. On compte jusqu'ici un tué et de nombreux blessés, dont trois grièvement atteints. Des coups de feu ont été échangés à Farrell (Pensylvanie) entre les gardiens des usines et les grévistes. Il y a eu onze blessés.

L'ENQUETE OFFICIELLE

Washington, 23 septembre. — Le Sénat a ordonné une enquête sur la grève dans l'industrie de l'acier et proposé de convoquer les représentants des ouvriers et des patrons à Washington, afin de déterminer les causes de la grève et de se rendre compte si une intervention du gouvernement est possible.

LES ORIGINES de l'affaire Prat-Gilbert

Paris, 24 septembre. — Le mystère de l'altercation du café de la Concorde entre le député Prat et le commerçant Gilbert ne s'éclaircit toujours pas. Ce qui paraît ressortir le plus clairement de toute cette affaire, c'est la rivalité qui divise deux groupes industriels : un groupe américain, représenté par M. Gilbert, l'autre, français, représenté par M. Visseaux. Un ami de ce dernier a fait à son sujet d'intéressantes déclaration. D'après celles-ci, la fabrique de pierres en ferro-cérium de M. Visseaux vendait son produit 450 fr. à la Foire de Lyon, et Gilbert, à cette même Foire, mit le sien à 350. Mais comme le produit vendu 350 fr. était étranger et que son importation était interdite, M. Gilbert fut expulsé de la Foire de Lyon. D'où haine de M. Gilbert contre M. Visseaux et contre son agent M. B..., qui n'avaient pas été étrangers à son expulsion.

Quelque temps après M. Gilbert put lire dans la « Foire de Paris », édition spéciale de l'« Exportateur Français » du 28 avril 1919, un article reproduisant une annonce insérée dans la « Koelnische Zeitung » et dont voici la traduction :

« Je suis acheteur, pour exporter en France, de marchandises et en particulier des suivantes : allumeurs, articles pour briquets, articles de bazar, articles de fumeur, articles pour boutiques et marchands forains, quincaillerie, porte-plume-réservoirs, plumes en verre, objets souvenirs de guerre, etc. Je suis vendeur de produits français et vends 1 million de mètres de mèche à briquet à 18, 20, 25 et 40 fr. les cent mètres, d'après grosseur. Serai fin avril de retour à Cologne.

» Director Gilbert, Comptoir central du ferro-cérium, 42, boulevard du Temple, Paris. »

L'irritation de M. Gilbert s'accrut encore; mais cela ne l'empêchait pas, dit toujours l'ami de M. Visseaux, d'affecter de se préoccuper de défendre le marché français contre l'importation allemande et de jouer ainsi double jeu. C'est M. B..., agent général de M. Visseaux, qui, sous sa responsabilité, a écrit à l'administration compétente et prié M. Prat de s'entremettre pour obtenir un relèvement des droits sur les ferro-cériums importés.

« En résumé, conclut l'ami du représentant de la firme française, M. Prat est victime d'un chantage bien organisé, qui s'est produit l'avant-veille du jour où devait venir devant la Chambre le projet de loi en discussion sur le ferro-cérium. Mais un ministre montera probablement à la tribune pour exposer l'affaire sous son véritable jour. »

M. Gilbert explique ainsi l'insertion de l'annonce qui a paru dans le « Koelnische Zeitung » et que nous reproduisons plus haut :

« Mes concurrents veulent créer une confusion. Il ne s'agit que des pays rhénans où je me suis rendu comme tous les autres commerçants avec un passeport délivré non par la police mais par la Chambre de commerce de Paris. Si j'avais fait du commerce, j'aurais agi conformément à la circulaire du maréchal Foch, qui, dans une haute pensée politique, voulait ainsi séparer les pays rhénans des autres parties de l'Allemagne, et le maréchal Foch est certainement aussi bon patriote que mes concurrents. »

UN COMMUNIQUE DE M. PRAT

Paris, 23 septembre. — M. Prat, député de Seine-et-Oise, communique à l'agence Havas la note suivante :

« Des indications totalement erronées ont été fournies par une grande partie de la presse au sujet d'incidents qui se sont produits entre M. Prat, député de Versailles, et M. Gilbert, pour lesquelles M. Prat déclare faire toutes réserves notamment en saisissant dès maintenant la justice répressive. »

« DU PUR ROCAMBOLE! »

Paris, 23 septembre. — M. Prat, qui a passé une grande partie de l'après-midi dans la salle des pas-perdus, où il a été très entouré, a refait un long récit de ses démêlés avec M. Gilbert, récit dont les détails diffèrent peu de ceux que l'on connaît. Le député de Versailles paraît prendre la chose avec assez de désinvolture.

« J'ai été roulé, dit-il, par deux aigrefins qui, d'après les renseignements de la préfecture de police, ont déjà eu maille à partir avec la justice; c'est du Rocambole! Du pur Rocambole! »

M. GILBERT PORTE PLAINTE

Paris, 23 septembre. — M. Gilbert a été convoqué ce matin au commissariat de la rue de Bourgogne. Il a retracé les circonstances au cours desquelles, ayant remis une somme de 2,000 francs à M. Stern, ce dernier en donna la moitié à M. Prat, et a fourni de nouveaux détails sur les tractations pendantes depuis de longs mois et sur les difficultés sans cesse renouvelées qui lui furent suscitées pour l'empêcher de se livrer à son industrie. Il a accusé formellement ses deux adversaires de chantage, et sa plainte a été enregistrée par le commissaire de police.

Le sursis de Pierre Lenoir

Le parquet de la Cour de justice est saisi

Paris, 24 septembre. — Le ministère de la justice communique la Note suivante :

« M. Edouard Ignace, sous-secrétaire d'Etat à la justice militaire, a transmis le dossier Pierre Lenoir à M. Lescouvé, procureur général près la cour de justice, à qui il appartient de requérir les mesures d'instruction nécessaires. »

L'AFFAIRE JUDET

UN TEMOIGNAGE INTERESSANT

Paris, 23 septembre. — Un témoin intéressant pour l'instruction de l'affaire Judet, que conduit le commandant Abert, l'ancienne femme de chambre de Mme Bossard, Mlle Marie-Irénée Mazel, dont la déposition a déjà en partie été recueillie par l'officier-rapporteur, est venue ce matin compléter ses explications.

Mme de Ravisi, qui a effectué un voyage en Suisse avec le député Paul-Meunier et qui est de retour à Paris venant de Biarritz, a été convoquée par le commandant Abert.

NOUVELLE PLAINTE DE M. JUDET EN DIFFAMATION

Genève, 24 septembre. — M. Judet, qui poursuit devant les tribunaux suisses Mme Bossard, a déposé une nouvelle plainte en diffamation contre la cuisinière de Mme Bossard et Mme Willard, ancienne employée de cette dernière.

Les faux vins portugais

UN INCULPE SE CONSTITUE PRISONNIER

Paris, 23 septembre. — Cette après-midi, M. Amaury Meignet, inculpé dans l'affaire des vins portugais, ayant appris par les journaux qu'il était sous le coup d'un mandat d'arrêt, est venu au cabinet du capitaine Roussel de Courcy se constituer prisonnier. Il a été aussitôt écroué à la Santé.

300,000 FRANCS SAISIS

Paris, 23 septembre. — M. Pachot, commissaire aux délégations judiciaires, a continué aujourd'hui à dépouiller la correspondance et la comptabilité saisies au cours des perquisitions faites dans l'affaire relative aux faux vins portugais; 300,000 francs, déposés dans les banques par divers inculpés, ont été saisis par les soins du magistrat.

RAMON PUYO RAMENE A PARIS

Paris, 23 septembre. — L'un des inculpés dans l'affaire des vins portugais, M.

LE TRAITÉ DE PAIX
DEVANT LA CHAMBRE

Paris, 23 septembre. — A la séance de l'après-midi on reprend — devant les banquettes — la discussion du traité de paix.

M. Louis Marin (Meurthe-et-Moselle), continuant son discours, s'élève contre l'assertion du ministre des finances que l'Allemagne nous donnera 463 milliards par annuités de 13 milliards. Nous ne toucherons, dit-il, que des indemnités de réparation de dommages, soit environ 200 milliards. L'Allemagne ne nous donnera pas les intérêts que nous paierons pour les emprunts de reconstitution des pays envahis, car elle ne paiera aucun intérêt jusqu'en 1921; jusqu'en 1926 elle ne paiera que 2 1/2 pour 100, et nous, nous paierons 5 pour 100 aux créanciers de l'Etat.

Une longue discussion d'ordre purement technique s'engage entre **M. Marin** et **M. Loucheur** sur la valeur des bons que l'Allemagne donnera en paiement. Le ministre assure que nous avons le droit d'exiger de l'Allemagne 5 pour 100 d'intérêts à partir du 11 novembre, date de l'armistice.

M. Louis Marin se demande si les bons sont des reconnaissances de dettes, ou des garanties, ou des moyens de paiement que nous pourrions escompter.

Le ministre des finances voudrait que ces bons fussent des reconnaissances de garanties escomptables.

M. Marin : Pourquoi accorder une priorité à l'Allemagne pour son ravitaillement et pourquoi pas une priorité pour la réparation des régions dévastées. Pendant ce temps, l'industrie allemande aura des matières premières qui lui permettront de concurrencer victorieusement nos industries anéanties.

M. André Lefèvre : Est-il vrai que le budget du Reich allemand comporte des sommes pour l'achat des matières premières à nous livrer ?

M. Loucheur, ministre de la reconstitution industrielle : Je ne connais pas le budget allemand, mais je sais que l'Allemagne livre actuellement 15,000 tonnes de charbon; elle en livrera 33,000 en octobre et 50,000 en novembre. Le gouvernement allemand nous a demandé une liste des machines à fournir et a commencé les livraisons. Il y a commencement d'exécution et nous ne payons rien.

M. Marin soutient aussi que le traité signé, notre situation pour l'exécution sera moins bonne que sous le régime de l'armistice.

M. Tardieu : Au contraire, le traité nous donnera ainsi qu'à nos alliés une situation plus nette à tous les points de vue.

M. Marin réclame la confiscation des biens des grands industriels allemands pour constituer la part du combattant préconisée par M. Rameil. L'Allemagne est en pleine reconstitution industrielle; sa richesse sera bientôt recouvrée. Il est inadmissible que le pauvre contribuable français soit surchargé et que le contribuable allemand ne paie pas davantage. Et que fera-t-on si l'Allemagne ne paie pas ?

M. Barthou, rapporteur général du traité : Cela dépendra du gouvernement et du Parlement de ce moment-là.

M. Marin se plaint qu'on ait laissé l'Allemagne organisée militairement et industriellement et qu'on ait consacré son unité dans le traité. Dans la question de l'article 61 et de la réunion de l'Autriche, M. Marin rappelle que les alliés devaient, d'après leur ultimatum, avancer en Allemagne. On n'en a rien fait, et la réunion de l'Autriche reste une menace pour l'avenir. Aussi fait-on dans l'Allemagne centralisée une campagne pour le « mitteleuropa ». La Prusse domine, L'Etat-major de Noske n'est composé que d'officiers prussiens. L'Allemagne sera une force terrible poussée à l'expansion économique.

La France, dit-il, a gagné la guerre. Elle devrait avoir une attitude de vainqueur à l'égard de ses alliés comme de ses ennemis. (Applaudissements.)

L'orateur évoque les chiffres de nos pertes et de nos sacrifices. Parmi les enfants de France, plus de 100,000 ayant quatre blessures sont retournés au feu. Parmi eux des jeunes classes ont passé sept ou huit ans au service et pendant la guerre. (Vifs applaudissements.)

En 1914, 313,000 hommes sont tombés sur les champs de bataille de la Marne; 107,000 hommes sont tombés à l'Yser. Que serait-il arrivé de la liberté du monde sans leur sacrifice ? Faisons le bilan. Si l'armée française n'avait pas été là, qui aurait donc remporté le succès ? Nos alliés ne peuvent se blesser de ces réflexions. Que nous rapporte le traité pour prix de nos victoires ? Ce ne sont pas les plénipotentiaires, mais nos soldats qui ont rendu l'Alsace.

M. Tardieu dit : « Nous avons le Maroc, le Congo. » Est-ce que nous ne les avions pas auparavant ? Les gages et les garanties militaires, le traité ne nous les apporte que sur le papier. Nous qui n'avons pas d'or, pourquoi ne recevons-nous pas l'or allemand, qui va aux pays qui en ont déjà trop !

L'orateur proteste contre l'abandon de la rive gauche du Rhin, et comme il fait allusion au meurtre du sous-officier français assassiné à Berlin, **M. Clemenceau** déclare : J'ai exigé un million, que l'Allemagne a versé et que j'ai remis à la Croix-Rouge française. (Applaudissements.)

M. Marin s'inquiète des effectifs actuels de l'armée allemande.

M. Charles Benoist : Le « New-York Herald » affirme qu'ils sont de 800.000 hommes.

M. Renaudel : Au Congrès socialiste de Lucerne, le socialiste allemand Krespill a déclaré que l'effectif était encore de un million d'hommes avec un budget de un milliard.

M. Marin énumère les causes de danger incluses dans le traité : provinces baltiques, Pologne, Silésie, etc.

La France attendait des compensations, elle trouve des plénipotentiaires qui lui donnent des conseils. La paix de vigilance, elle ne sera pas pour nos grands alliés mais pour nous, qui devrons monter la garde sur le Rhin. La paix de vigilance aurait été autre si le gouvernement avait consulté le Parlement et le pays. (Applaudissements sur divers bancs.) On n'a jamais agi ainsi envers un pays qui a fait de tels sacrifices.

En février 1912, M. Clemenceau refusait de suivre notre diplomatie, qui s'était fourvoyée : il nous montrait le chemin à suivre. Il repoussait alors la diplomatie secrète et traditionnelle. Jamais la censure n'a agi plus sévèrement que depuis la Conférence. Les journaux les plus modérés paraissaient avec des blancs ou étaient saisis... même le « Temps », l'ournal ministériel.

M. Clemenceau : Oh ! ministériel !

M. Jean Bon : C'est sans doute pour cela qu'il n'a pas publié votre discours !

M. Marin : Ni le « Petit Parisien » non plus, et c'est sans doute parce qu'il parlait de la Ngoko-Sangha. Et ce compte rendu du « Temps » est fait par un fonctionnaire de la Chambre qui passe son temps à dénigrer les députés et à attaquer le régime parlementaire.

Voix nombreuses : C'est intolérable !

Le président Deschanel : Une enquête va être faite à ce sujet. (Applaudissements.)

M. Marin poursuit : Le comité des Cinq est un directoire qui dirige l'Europe sans contrôle. (Applaudissements.) Pourquoi a-t-on refusé les procès-verbaux de la Conférence à la Chambre ?

M. Barthou : Le président du conseil nous avait promis ces documents. Il a dû renoncer à cette communication devant l'opposition de deux de nos alliés. Pour tous les autres documents, le président du conseil nous les a loyalement communiqués. C'est même lui qui nous a révélé la note du 25 février sur l'occupation du Rhin. Il faut être juste, même envers le gouvernement. (Applaudissements.)

M. Marin s'étant plaint que l'on n'ait publié les rapports du maréchal Foch, **M. Viviani** déclare : Je me suis opposé à la publication des rapports du maréchal Foch, parce que nous ne devons connaître que le gouvernement. Je prends la responsabilité de n'avoir pas voulu provoquer de conflit. (Applaudissements.)

M. Marin : Est-ce que des chefs d'Etat qui réglaient le sort des peuples pouvaient se contenter de simples conversations sans procès-verbaux. Il n'est pas possible que les peuples ignorent pourquoi on a pris telle ou telle détermination ? La commission aurait dû exiger les procès-verbaux.

M. Viviani : Auriez-vous interpellé le président Wilson ? Notre gouvernement l'a demandé au président Wilson; il a reçu en réponse une dépêche du président Wilson « que les documents étaient confidentiels ». Que voulez-vous faire ? J'ai adressé une lettre de regrets à M. Clemenceau. (Très bien !)

M. Marin conclut en faisant un appel au président du conseil au nom de son passé et des opinions de toute sa vie ! L'opinion reste angoissée. Il faut que le président du conseil parle au pays avant la clôture de la discussion générale. (Vifs applaudissements sur un grand nombre de bancs.)

La séance est levée.

AU SÉNAT

ÉLOGE FUNEBRE

Paris, 23 septembre. — Au début de la séance, le président fait part à l'Assemblée de la mort de M. Genet, sénateur de la Charente-Inférieure, maire de Saintes, et prononce son éloge funèbre.

PROJETS ADOPTES

Au cours de la très brève séance qu'il a tenue, le Sénat a successivement ratifié sans débat : le projet instituant des Syndicats obligatoires pour la défense contre les sauterelles en Algérie et le projet accordant certaines immunités fiscales aux Sociétés civiles de mines dont l'exploitation est située dans les régions envahies ou dévastées par l'ennemi et qui désireraient se transformer en Sociétés anonymes. Ces deux projets ont été déjà adoptés par la Chambre.

Le Sénat s'ajourne à vendredi, trois heures.

La séance est levée.

L'AFFAIRE LENOIR

LA SANTÉ DU CONDAMNÉ

La direction de la prison de la Santé a décidé de placer deux gardiens en permanence dans la cellule de Pierre Lenoir, en raison de son état de santé. Le condamné souffre toujours d'une extrême faiblesse; il ne peut pas s'alimenter et n'a retrouvé aucune facilité d'élocution. Le médecin de la prison visite Lenoir plusieurs fois par jour.

Me Auvillain, secrétaire de Me de Molènes, n'a pu prolonger au delà de dix minutes la visite qu'il a faite ce matin au condamné.

Le Congrès radical

LA DERNIÈRE SÉANCE

Paris, 23 septembre. — M. Couyba, sénateur de la Haute-Saône, préside la séance de ce matin, assisté de M. Laurent Thiéry, sénateur de Belfort.

M. Couyba fait appel à l'union de toutes les forces républicaines pour la reconstitution matérielle, politique, administrative, économique et intellectuelle de la France, qui doit recueillir dans tous les domaines les fruits de sa victoire et reprendre sa place aux premiers rangs de la Société des nations.

Le Congrès discute la question de la réorganisation économique de la France et de la politique économique interalliée, rapportée par M. Accambray, député. Le rapport est adopté.

On passe à l'examen du programme. M. Gros, rapporteur, soumet à l'assemblée le programme du parti (adopté par le Congrès de Nancy en 1907 et révisé après la guerre victorieuse de 1914-1919).

Le rapporteur s'étend longuement sur tous les points du programme dans l'ordre politique, administratif et judiciaire, fiscal et budgétaire, en matière de religion et d'enseignement, dans l'ordre économique, agraire et social, et sur les questions de politique extérieure et de défense nationale.

On insère un article aux termes duquel toute nouvelle Société devra admettre la participation des ouvriers aux bénéfices.

Finalement, après intervention de M. Falot, député d'Oran, le texte de la commission est adopté après quelques modifications.

La tactique électorale

La séance de l'après-midi est présidée par M. Deloncle, sénateur de la Seine, qui prononce une allocution très applaudie, dans laquelle il insiste pour la participation de la classe ouvrière aux bénéfices de toutes les entreprises, et trace un programme d'alliance entre le capital et le travail. Il conclut : « Il ne faut pas baser la société future sur la haine, mais sur la fraternité. »

Le Congrès revient à la discussion de la tactique à suivre pour la future campagne électorale. Le rapporteur, M. Dominique, annonce que la commission a décidé de coordonner en les assimilant les motions Bonnet d'une part, Dalbiez et Besnard de l'autre, et au nom de cette commission il présente la motion suivante :

« Le Congrès, d'une part, rappelant la décision du petit Congrès de n'autoriser d'alliances électorales qu'avec les républicains socialistes ou autres républicains qui reconnaissent formellement l'intangibilité de la législation laïque et sociale, conformément à la résolution présentée par MM. Dalbiez et Besnard;

» D'autre part, prenant acte de l'exclusive absolue prononcée par les socialistes unifiés contre le parti radical et radical-socialiste, représenté par eux comme un parti bourgeois en dépit de sa doctrine et de ses origines essentiellement populaires, s'en remet aux Fédérations du libre choix des personnalités étrangères au parti à admettre éventuellement sur des listes communes; mais précise qu'aucun adhérent à la « démocratie nouvelle » ou autre groupement similaire, non plus qu'aucun socialiste qui ne se déciderait pas à rompre toute attache avec le parti unifié, ne saurait sous aucun prétexte figurer sur les mêmes listes que les candidats du parti. »

La motion Dalbiez, à laquelle se réfère cette motion, est ainsi conçue :

« Le Congrès décide que ne pourront figurer sur la même liste que les candidats du parti radical et radical-socialiste, que les candidats du parti républicain dont le programme comportera entre autres les points suivants : maintien de la République parlementaire; maintien intégral des lois de laïcité; égalité de tous les enfants devant l'instruction; application, pour faire face aux lourdes charges qui résulteront de la guerre, des principes préconisés par le parti radical-socialiste, et qui n'ont été encore qu'imparfaitement réalisés dans la loi de l'impôt sur le revenu; maintien et développement des lois sociales déjà acquises, de manière à mettre fin, par la collaboration sans cesse plus étroite et plus équitable du capital et du travail, à l'exploitation de l'homme par l'homme; réduction du service militaire. »

Le texte proposé par la commission est adopté à l'unanimité.

M. Blumental, délégué d'Alsace, s'élève contre la politique gouvernementale en Alsace-Lorraine, d'où il résulte que l'esprit boche ou même bochisant n'a jamais été plus fort. On constate qu'actuellement, dit-il, on sépare l'âme alsacienne et lorraine de la France. Il ne doit plus y avoir d'Alsace-Lorraine, il ne doit plus y avoir que des départements français. Avant-hier, au Congrès même, on a parlé de quatre-vingt-six départements; on aurait dû dire il y en a quatre-vingt-neuf. (Vifs applaudissements.) « Nous ne voulons plus, termine M. Blumental, être des Français de deuxième classe. (Applaudissements.)

Le Congrès aborde la question des mutilés et des démobilisés. Le capitaine Vidal, rédacteur en chef du « Pays », et président de l'Association des combattants républicains, soutient cette thèse que les soldats étant partis à la guerre par « réquisition des individus », il y a donc pour les mutilés d'abord droit à une réparation et à une pension; ils ne demandent pas la charité, mais ils réclament la justice.

La salle fait une ovation à M. Vidal, et ses conclusions sont adoptées à l'unanimité.

LA VIE SPORTIVE

Courses de Castillon

Voici le résultat des courses de dimanche dernier :

PRIX DU PAYS (au trot monté ou attelé), 300 fr., 3,200 mètres. — 1er, *Mille-63*, à M. Boyer-Guillon; 2e, *Caporal*, à M. Chevreu; 3e, *Menetta*, à M. Dubois; 4e, *Kan-Sou*, à M. Maury.

PRIX DE LA VILLE ET DE LA COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER, 800 fr., 1,600 mètres. — 1er, *Obus*, à M. Ferret; 2e, *Kléber*, à M. Rieu; 3e, *Lutin*, à M. Perdriand.

PRIX DU GOUVERNEMENT, 600 fr., 2,600 mètres. — *New-Star-II*, à M. Amanieu a fait walk-over.

PRIX DES TRIBUNES (au trot monté ou attelé), 900 fr., 3,000 mètres. — *Quadrille*, à M. Dunus, a fait walk-over.

PRIX DE LA SOCIETE DES STEEPLE (steeple-chases), 1,000 fr., 3,500 mètres. — 1er, *Cobble*, à M. Guitton; 2e, *Hérault*, à M. Fernand Petit; 3e, *Mélèkè*, à M. du Cheyron.

Courses à Saint-Sébastien

Mardi, 23 septembre.

Voici les résultats détaillés des épreuves :

PRIX KOZYR (trot), 2,000 pesetas, 2,600 mètres. — 1. *Niopoc* (Prosper), à M. E. Lallouet; 2. *Inédit* (propriétaire), à M. J. Sourroubille; 3. *Kirlette* (propriétaire), à M. H. Masson.

Non placé : *Bruyère* (M. A. Sourroubille).

Pari mutuel : Gagnant, 23 fr.; placés, 8 fr. et 6 fr.

PRIX PRZOMYSL (à réclamer), 5,000 pesetas, 1,800 mètres. — 1. *Batallador* (Hopper), au marquis de San Miguel; 2. *Augereau* (M. Allemand), à M. J. Lieux; 3. *Gallionn* (Rodriguez), au marquis d'Aldama.

Non placés : *Bonne-Gosse* (Lyne), *Francis* (Higson), *Moriafolle* (A. Diez).

Gagné de cinq longueurs; le troisième à trois longueurs.

Pari mutuel : Gagnant, 7 fr. 50; placés, 7 fr. et 14 fr.

Le gagnant a été réclamé pour 8,000 pesetas par M. J. Lieux.

PRIX SIRIES (handicap double), 2,500 pesetas, 2,000 mètres. — 1. *Belle-Source* (V. Diez), à M. Peire; 2. *Vertouquet* (Vrohihald), à M. Cimera-Martorelli; 3. *Olympic* (Lyne), au duc de Tolède.

Non placés : *Bruno* (Sunter), *Malona* (M. Allemand), *Pochade* (Paillassa), *Rufford-Abbey* (A. Diez).

Gagné de deux longueurs; le troisième à trois quarts de longueur.

Pari mutuel : Gagnant, 28 fr.; placés, 6 fr., 5 fr. 50 et 6 fr.

PRIX ADELVI (handicap), 2,500 pesetas, 2,000 mètres. — 1. *Flot-d'Encre* (V. Diez), à M. Basil-Avial; 2. *Rosnay* (M. Allemand), au marquis de Villamejor; 3. *Soly-Sombra* (A. Diez), à M. J. Parlade.

Non placés : *Kilva* (Higson), *Mezetin* (Sunter), *Monsieur-des-Préaux* (Archibald).

Gagné d'une longueur et demie, le troisième à deux longueurs.

Pari mutuel : Gagant, 11 fr.; placés, 8 fr. et 12 fr.

PRIX ARA, 2,500 pesetas, 2,800 mètres. — 1. *Dear-Brutus* (Broquère), au baron de Valasco; 2. *Romania* (Petit), à M. Jean Cerf; 3. *Ojo-de-Perdiz* (Riolfo), au marquis de Villagodio.

Non placés : *Kaki* (Nervol), *La-Boissette* (Bryan).

Gagné d'une longueur, le troisième à quatre longueurs.

Pari mutuel : Gagnant, 9 fr. 50; placés, 6 fr. 50 et 9 fr.

Cession amiable des chevaux de selle de l'armée aux Sociétés

Le ministre de la guerre fait connaître, en date du 19 septembre, que des chevaux de selle provenant des régiments de cavalerie pourront être cédés à l'amiable aux membres des Sociétés ci-après désignées :

Société de vènerie;

Société d'encouragement à l'élevage du cheval de guerre français;

Syndicat des Ecoles d'équitation et de dressage.

Les cessions pourront être individuelles, mais sous la responsabilité du président de la Société, qui délivrera un certificat justifiant de la qualité de sociétaire à l'acheteur et mentionnant le nombre de chevaux désirés.

Ces ventes restent soumises aux mêmes obligations que les ventes aux collectivités et celles avec droit de priorité (obligation de conserver les animaux pendant six mois au moins).

Les chevaux seront délivrés par le 10e hussards, à Tarbes, et le 15e dragons, à Libourne, auxquels les demandes devront être adressées dans le plus bref délai possible, les chevaux devant être incessamment mis en vente.

YACHTING

SPORT NAUTIQUE D'ANDERNOS

Les régates de dimanche dernier ont été courues par un vent très violent qui a empêché plusieurs concurrents d'y prendre part. En voici les résultats :

Yacht de plaisance. — 1re Série : un seul bateau s'étant présenté, course annulée. 2e Série : 1er prix, « Sita », à M. Dumons; 2e prix, « Camadjean », à M. Morenne. 3e Série : 1er prix, « Yoke », à MM. Doumic et Fort; 2e prix, « Berce-moi », à M. Juret.

Tilloles à dérive : 1er prix, « Femina », à M. Marcel Ducamin; 2e prix, « Mascotte », à M. Laurent Lahaye; 3e prix, « Deux-Frères », à M. Bret.

Le Sport nautique d'Andernos fondé le 31 août de cette année par un groupe d'amateurs de yachting a pu déjà donner deux régates qui ont eu lieu les 7 et 21 courant et une croisière au Cap-Ferret le 14 courant.

Cette nouvelle Société se réjouit d'avoir obtenu un si brillant résultat et se propose de donner l'année prochaine une quinzaine de régates et croisières; elle espère que beaucoup de yachtman, fréquentant le bassin d'Arcachon, voudront bien, en prévision de ces courses, préparer leurs bateaux pour y prendre part.

Le comité fera tous ses efforts pour que ces régates soient aussi intéressantes que possible.

1re Edition

BORDEAUX

Il y a un an

25 SEPTEMBRE 1918

Dans l'Aisne, devant Saint-Quentin, les troupes franco-britanniques accentuent leur avance et prennent Selency.

Sur le front oriental, l'armée anglaise pénètre en Bulgarie, à Kosturino.

Les dotations pour familles nombreuses

Un ménage de Bordeaux
COMPTANT 9 ENFANTS
proposé pour un prix de 25,000 fr.

L'Académie française a reçu ces temps derniers, de M. et Mme Cognacq, une donation qui va lui permettre de distribuer chaque année, à quatre-vingt-dix familles pauvres, composées d'au moins neuf enfants vivants et du même lit, quatre-vingt-dix dotations de 25,000 francs chacune.

Une candidature à l'être présentée à l'Académie : c'est celle de M. Charles Soladié, employé de commerce, demeurant à Bordeaux. M. Soladié est père de neuf enfants que lui a donnés une seule compagne; il se trouve donc dans les conditions pour obtenir un des dons de 25,000 francs.

Nous sommes allé voir cette famille, qui habite un modeste logement au premier étage de la maison 37, rue du Pas-Saint-Georges. Nous avons eu la bonne fortune de rencontrer les époux Soladié, entourés de sept de leurs enfants.

Le chef de famille reçoit très aimablement l'envoyé de la « Petite Gironde ». Il comprend le but de notre visite et, nous ayant offert un siège, il nous conte sa vie :

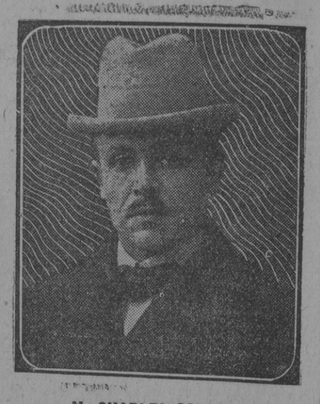

M. CHARLES SOLADIE

M. Charles Soladié est né en 1881 à Rochefort. Tout jeune, il voyage avec ses parents, qui l'emmènent à Buenos-Ayres. Leur séjour dans l'Amérique du Sud dure trois ans, puis ils rentrent en France et se fixent à Bordeaux. Charles est admis à l'école supérieure de l'ancienne rue Pélegrin; il passe brillamment les épreuves du brevet simple. Peu après, il suit les cours du Conservatoire, dirigés par M. Depay, et remporte, à seize ans, un premier prix de comédie dans « Le Flibustier » de Richepin. L'année suivante, il entre au Conservatoire national à Paris; il figure parmi les lauréats.

Les « planches » l'attirent. Il cède à l'attraction. Le voici à l'Ambigu, puis à la Porte-Saint-Martin. Il tient les « jeunes-premiers ». Il se fait remarquer dans le rôle d'Armand Duval (la « Dame aux Camélias »), et dans celui de Montéolain (la « Closerie des Genêts. »)

Le 14 juin 1902, il épouse, à Saint-André-de-Lidon (Charente-Inférieure), Mlle Marguerite Genet. Revenu à Paris, il y poursuit sa carrière théâtrale. Le ménage compte déjà trois enfants.

L'aînée, Lucienne, suivant l'exemple du père, débute à l'Ambigu; elle a sept ans. Elle joue Suzanne de « Roger-la-Honte »; elle joue aussi dans « Le Petit Jacques ». Elle attendrit le public, qui l'acclame.

La famille résidant finalement à Bordeaux, Lucienne paraît dans Cosette des « Misérables », pièce jouée le 21 mai 1911 au Grand-Théâtre de Bordeaux. Elle y est très applaudie, et les quotidiens bordelais — notre journal entre autres — enregistrent son succès. Elle triomphe aussi dans « Mioche », drame joué à l'Alcazar.

M. Soladié nous donne la liste de ses enfants. Outre Lucienne, âgée de seize ans, nous notons : Albert, quinze ans; Jean, douze ans; Georges, dix ans; Robert, huit ans; Paulette, six ans; René, quatre ans; Giselle, trois ans; France-Victoire, dix mois. Celle-ci est née le 9 novembre 1918, deux jours avant l'armistice; c'est pourquoi elle a reçu le prénom de France-Victoire. Les époux Soladié ont eu un dixième enfant, André, décédé, et qui était frère jumeau de Robert.

Au moment de la déclaration de guerre, en bon Français qu'il est — à tous les points de vue — M. Soladié a fait vaillamment son devoir.

« J'ai été mobilisé le onzième jour à Tarbes, nous dit-il. Parti au front, je pris part au combat de Vermelles (Pas-de-Calais), où je fus blessé d'un éclat d'obus. On me renvoya dans mes foyers le 27 juin 1915, en raison de mon grand nombre d'enfants, et je fus affecté à la classe 1887.

» Depuis mon retour à Bordeaux, j'ai été employé pendant un an aux finances de la Ville; je travaille actuellement à la chefferie du génie, quai de Paludate. Pour augmenter mes ressources, je donne, le soir, des leçons de diction et de déclamation. Mais c'est dur d'élever une nombreuse famille ! Ceux qui conseillent de faire des enfants ne prêchent probablement pas d'exemple ! »

Ayant appris la dotation faite par M. et Mme Cognacq, M. Soladié n'hésita pas à se mettre sur les rangs. Sa demande fut envoyée le 6 août 1919 au secrétaire perpétuel de l'Académie française par les soins de M. Genet, sénateur de la Charente-Inférieure, mort récemment, et qui était cousin germain des époux Soladié.

« Et maintenant, j'attends, nous dit notre interlocuteur; je n'ai pas grand espoir, il y a tant de concurrents ! Et cependant, si la somme de 25,000 fr. m'était attribuée, elle serait la bienvenue chez moi, et je pourrais donner un peu de bien-être à ma femme et à mes chers enfants. »

M. Soladié nous apprend qu'il a cessé de faire du théâtre. Sa fille aussi, qui avait eu des débuts pleins de promesses, la guerre a changé bien des vocations ! Lucienne est employée dans les établissements Faure, place Sainte-Croix; le second enfant, Albert, fait des travaux d'écriture aux C. O. A., rue de Cursol. Les deux aînés, actifs, intelligents, aident leurs parents à élever les plus petits.

M. Soladié nous fait part des ennuis qu'il a eus à différentes reprises pour se loger. C'est grâce à M. Gruet, maire de Bordeaux, qu'il a pu enfin trouver à bon compte un abri au 37 de la rue du Pas-Saint-Georges.

L'ex-jeune premier de l'Ambigu — qui a gardé un peu les manières et le caractère de son ancien emploi — nous retient par mitrédit de ses souvenirs de théâtre. Mais voici l'heure de déjeuner; les enfants se pressent autour de la table familiale. Nous prenons congé des époux Soladié en leur souhaitant d'être parmi les élus. Le prix de 25,000 francs pourrait aller évidemment dans une famille plus nombreuse; il ne saurait être reçu par des mains plus dignes que celles des époux Soladié.

M. F.

Alphonse XIII à Bordeaux

Le roi d'Espagne arrivera à Bordeaux dans l'après-midi de mercredi. Il séjournerait quelques heures dans notre ville.

Le bruit a couru qu'il devait se rencontrer dans notre ville avec le général Lyautey, mais nous n'avons pu avoir confirmation de cette nouvelle.

Alphonse XIII ferait le trajet d'Hendaye à Bordeaux en automobile.

ARMÉE

Génie

M. Dubois, officier d'administration à Versailles, passe à Bordeaux; M. Bertrand, officier d'administration à Mostaganem, passe à Bordeaux; M. Soulère, officier d'administration à Gabès, passe à Bordeaux.

Infanterie coloniale

Voici la liste des officiers qui sont actuellement affectés au 7e régiment d'infanterie coloniale à Bordeaux, comme première résidence d'après-guerre :

Colonel : M. Ruef.

Lieutenant-colonel : M. Philippot.

Chefs de bataillon : MM. Mangin, Charvet, Laussu, Regnault, Ruaux, Coudouneix.

Capitaines : MM. Simonnet, Faverjon, Grassel, Pesquidous, Vacher, de La Folie, de Joux, Aubert, Dourthe, Parjou, Willernez, Janin, Frezouls, Laurensan, Labaletrier, Girard, Maynard, Lainouly, Dauphin.

Lieutenants : MM. Fabre, Gentili, Lescure, Lagarrigue, Meyer, Sicard, Camersini (infanterie métropolitaine). Roux, Rouy, Avie, Bougenat, Desbordes, Baudel, Kerever, Mora, Gauthe, Ferrière, Gaudin, Diener, Renan, Beaume, Fargues, Isidori, Marsac, Mepa, Pescay, Riveaud, Domercq, Geoffriau, Baleyrat, Lanneluc, Eclina, Bommard, Peyruquect, Osvald, Maillou, Delas, Palassou.

Sous-lieutenants : MM. Castaing (infanterie métropolitaine), Aymard, Tomasini, Lafitte, Brissonneau, Six, Coulet, Bourden.

Jeunes gens, apprenez un métier

Si vous ne faites pas d'apprentissage, vous gagnerez entre 14 et 17 ans quelques centaines de francs de plus, mais vous perdrez, entre 17 et 55 ans, plusieurs dizaines de mille francs.

Pour choisir un métier répondant bien à vos aptitudes, et dans lequel vous ayez toutes chances de réussite, adressez-vous à la chambre des métiers de la Gironde et du Sud-Ouest, 91, rue Paulin, à Bordeaux, de quatorze à seize heures.

Tous renseignements toujours gratuits.

Foire de Bordeaux

La distribution des places pour les lignes 4, 6, 8, 10, 12, 14, 16 et 18 nord pour la foire d'octobre aura lieu le vendredi 26 septembre, de 9 h. 30 à 11 h. du matin.

Le même jour, de 3 heures à 4 heures du soir aura lieu la distribution des places pour les lignes 13, 15 et 17 sud destinées aux marchands d'antiquités.

Les marchands de voitures, carrossiers, etc., sont avisés qu'il leur est interdit de se placer sur le champ de foire sans avoir, au préalable, obtenu un emplacement.

Comité de patronage des apprentis de la ville de Bordeaux

Les cours professionnels gratuits de : comptabilité, sténo-dactylo, anglais, français, arithmétique, coupe et moulage de vêtements, mode, lingerie et dessin appliqué à la broderie et à la dentelle (nouvelle création) reprendront le dimanche 5 octobre.

Les inscriptions seront reçues le 28 septembre, de 9 à 11 heures, 7, rue du Maréchal-Joffre, école de garçons.

Ravitaillement civil

Jeudi 25 septembre la municipalité fera vendre des oignons, des carottes, des pommes de terre, du beurre frais et des fromages dans les marchés ci-après :

Capucins, Grand-Marché, marché des Grands-Hommes, marché des Chartrons, marché St-Martial, marché de la place Amédée-Larrieu et à l'école de la place Montaut, La Bastide, entrée rue de l'Ecole.

Oignons, 0 fr. 50 le kilo; beurre frais, 1 fr. 50 le quart; carottes, 0 fr. 35 le kilo; pommes de terre, 0 fr. 45 le kilo; fromage de gruyère, 1 fr. 50 le quart; fromage dit du Cantal, 1 fr. le quart.

Demain jeudi 25 septembre, il sera mis en vente dans tous les magasins municipaux des boîtes de pâté de viande d'environ 200 grammes au prix de 1 fr. 10 la boîte.

Le samedi suivant 26 septembre, vente de chaussures en box-calf pour homme, en cheveau pour femme, dans tous les magasins également.

Pour les vendanges

On demande pour les vendanges, des coupeurs hommes, femmes et enfants au-dessus de douze ans. Gages : 4 fr. par jour, nourri et couché. S'adresser à l'Office de placement gratuit, rue Buhan, 1.

Ecole primaire supérieure de jeunes filles

Le 16 octobre prochain aura lieu, à 7 h. 45 du matin, au siège de l'école rue de Cheverus, 10, un concours d'admission à l'école primaire supérieure de jeunes filles, exclusivement réservé aux postulantes remplissant les conditions ci-après :

1. Avoir 18 ans au plus au 31 décembre 1919;

2. Posséder le brevet élémentaire ou avoir fréquenté pendant au moins deux ans un cours complémentaire ou une école supérieure.

Les inscriptions seront reçues à la mairie, division de l'instruction publique, annexe de l'hôtel de ville, du mercredi 1er au samedi 11 octobre inclusivement et délai de rigueur, de 9 heures du matin à midi.

A l'appui de leur demande d'inscription, les postulantes devront produire : 1. leur brevet élémentaire ou un certificat scolaire établissant les conditions prévues au paragraphe 2 ci-dessus; 2. leur bulletin de naissance ou le livret de famille de leurs parents.

Ecoles primaires supérieures de Talence

Les demandes d'admission sont reçues au siège des Ecoles : Ecole primaire supérieure de jeunes filles, rue Ludovic-Tarieux; Ecole primaire supérieure de garçons, rue Henri-Brisson, à partir du 25 septembre, tous les jours, de neuf heures à midi. Un concours pour l'attribution des bourses d'externat : une bourse entière, deux demi-bourses et deux quarts de bourse dans chacune des deux Ecoles supérieures, aura lieu le jeudi 2 octobre, à huit heures du matin, au siège de chaque établissement; il est réservé aux élèves étrangers, aux communes de Bègles et Talence. Adresser les demandes d'inscription à M. le Maire de Talence. Les candidats devront se rendre sans convocation.

643 — **AUTOMOBILISTES, MOTOCYCLISTES, GARAGISTES,** vous pouvez trouver maintenant au **CHAMP DE MARS,** à **PARIS,** les pièces nécessaires pour la remise en état de vos véhicules. Vente à l'amiable (tous les jours, de 9 h. à midi et de 13 h. 30 à 16 h.) d'accessoires et de nombreuses pièces détachées de toutes marques (françaises et américaines). Renseignements : 70, avenue de la Bourdonnais.
Téléphone : **SAXE 76-57, 80-80.**

Disparue

Mlle Marie Fouéré, trente-huit ans, cours de l'Argonne, 49, a quitté son domicile depuis le vendredi 19 septembre courant, à neuf heures du matin, et n'a pas reparu.

Voici son signalement :

Brune, taille moyenne, vêtue d'une robe grenat et manteau marron, chaussée de souliers découverts en velours noir, nuetête, cicatrice au front.

Prière d'aviser Mme veuve Fouéré, à l'adresse ci-dessus indiquée.

Police municipale

Par suite de nombreuses vacances dans le personnel de la police municipale de Bordeaux, il est demandé des candidats gardiens de la paix.

Le traitement de début, comptant pour la retraite, est de 2,400 francs, augmenté d'une indemnité d'habillement de 200 francs et des services rétribués, variant entre 300 et 400 francs par an.

L'indemnité de vie chère, soit 1,800 francs, est maintenue à tous les agents jusqu'à nouvel ordre, de même que l'allocation pour charges de famille, soit 27 fr. 50 par mois et par enfant.

Les demandes d'emploi doivent être adressées à M. le Maire de Bordeaux.

A la prison municipale

On a écroué, lundi :

1. Une jeune domestique, Renée B..., âgée de dix-huit ans, sans domicile fixe, pour vol d'une bicyclette commise le 20 courant au domicile et au préjudice de M. Jean Videau, chantier de Labarde;

2. Un représentant de commerce, X..., sous la double inculpation d'outrages à agents et de port d'arme prohibée. C'est au marché des Capucins que X... eut maille à partir avec la police.

Une auto en flammes

Les pompiers ont été requis mardi matin pour combattre le feu qui s'était déclaré dans une auto arrêtée cours de la Marne.

Pas d'accident de personne.

TOUS SYSTEMES DE DENTIERS
Fabrication et adaptation parfaites. — Réparations immédiates. 14 bis, pl. des Gds-Hommes. Prix modérés

CHRONIQUE MARITIME

COMPAGNIES

SUD-ATLANTIQUE. — Le paquebot « Liger », venant de la Plata et de l'Uruguay, est parti de Bahia le 20 septembre, en route pour Dakar, Lisbonne et Bordeaux.

ARRIVEE DU « MARTINIQUE »

Le paquebot « Martinique », courrier du Maroc, commandant Thomas, de la Compagnie Générale Transatlantique, parti de Casablanca le 20 septembre, est entré en Gironde mardi vers minuit et a suivi pour Bordeaux, où il a accosté quai Carnot mercredi à sept heures; la traversée a été excellente.

A bord, 670 passagers, dont 200 de chambre. On compte 30 officiers et 600 soldats démobilisés. Au nombre des officiers, citons : MM. le commandant Sicard, commandant d'armes, et Belleval, vétérinaire principal.

Parmi les passagers civils, nous avons remarqué M. de Sorbier, secrétaire général du protectorat à la résidence.

DEPARTS DES COURRIERS D'OUTRE-MER

Courriers à poster vendredi 26 septembre pour les destinations suivantes :

Alger, départ du paquebot « Maréchal-Bugeaud », de Marseille, le 28 septembre.

Oran, départ du paquebot « Oudjda », de Marseille, le 28 septembre

Bastia, départ du paquebot « Corte-II », de Marseille, le 28 septembre.

Un ponton et une vedette coulés à Pauillac

Mardi matin, à l'aube, les familiers du port de Pauillac remarquaient, non sans étonnement, que l'ancien navire de l'Etat, qui servait de ponton au débarcadère des bateaux Bordeaux-Océan, situé en face de la rue Ravier, avait coulé.

C'est par suite d'une forte voie d'eau décl

MARINE

Nouvelles et Faits de la semaine

L'Amirauté britannique vient de faire connaître son plan d'armement de la flotte pour l'an prochain et la fin de cette année. Elle conserve le vieux principe de répartition adopté avant la guerre : maintien en Méditerranée d'une escadre pas tout à fait aussi puissante que celle de la première flotte méditerranéenne; supériorité écrasante dans l'Atlantique sur toute autre marine susceptible de lui être opposée; articulation très souple des forces permettant de renforcer immédiatement la flotte méditerranéenne sans compromettre la défense des eaux territoriales britanniques.

A. — Dans les eaux européennes, 27 grands bâtiments de combat seront répartis comme suit :

1° **Escadre de l'Atlantique.** — Base principale Rosyth : 10 cuirassés superdreanoughts et 5 croiseurs de bataille types « Repulse » et « Lion ». Armement permanent à effectif complet.

2° **Escadre de la Méditerranée.** — Base principale, Malte : 6 grands cuirassés dreadnoughts ou superdreanoughts. Armement permanent à effectif complet.

3° **Home fleet** (escadre des eaux territoriales). — Bases principales : Rosyth et Invergordon : 6 cuirassés dreadnoughts. Armement normal à effectif réduit.

B. — Dans les eaux lointaines seules, des escadres de croiseurs sont prévues. La flotte australienne autonome, au moins au point de vue administratif, sera seule à compter une unité de combat de premier ordre, le croiseur de bataille « Australia ».

Au total, le programme prévoit, en dehors des 27 capital ships ci-dessus mentionnés et des contingents des flottes des dominions, l'armement de 41 croiseurs et de nombreuses flottilles de contre-torpilleurs, torpilleurs et sous-marins.

La mise à exécution de ce programme reste subordonnée à l'octroi par le Parlement des crédits nécessaires. Il ne semble pas que le vote soit déjà acquis. La nécessité d'une politique d'économie se fait sentir en Angleterre comme en France, et on sait que le plan d'armement prévu par notre Conseil supérieur fut sensiblement réduit. Il est plus que probable qu'il en sera de même chez nos alliés d'outre-Manche. Au surplus, après la disparition de la flotte allemande et la pauvreté en unités de premier ordre des autres flottes européennes, on ne conçoit pas la nécessité du maintien en armement d'un nombre aussi considérable de grosses unités, au moment surtout où la rivalité des Américains et des Japonais pour la domination du Pacifique oblige les premiers à faire passer à l'ouest du canal de Panama les éléments les plus puissants de leur marine de guerre.

Nous avons, dans une de ces chroniques, donné des détails sur la nouvelle cale sèche qui vient d'être mise en service pour le port de Québec. Elle était déjà de dimensions respectables. Nos amis canadiens ne paraissent pas vouloir faire moins bien sur leur côte du Pacifique qu'à l'embouchure du Saint-Laurent. On nous informe en effet du commencement imminent de la construction à Long-Cove, près du port d'Esquimault (île de Vancouver), d'un bassin de radoub qui serait, jusqu'à présent du moins, le plus grand du monde. Les dimensions prévues sont : longueur utile, 350 mètres; largeur, 43 m. 92; largeur à l'entrée, 36 m. 60. Hauteur d'eau à l'entrée, 12 m. 20. La cale pourra être coupée en deux tronçons de 152 mètres et 197 m. 50 par un caisson-porte. A proximité immédiate du bassin un quai est prévu pour la réparation des navires n'ayant pas besoin d'être carénés. De puissants ateliers de réparation seront naturellement adjoints à cet ensemble.

On voit dans quel esprit pratique a été conçu le projet du nouvel établissement de radoub.

Une très large marge est laissée au développement futur des navires. Elle paraît cependant à peine suffisante au moment où sont mis sur cales, pour le service transatlantique, des paquebots dépassant 300 mètres. Vancouver, étant la tête de ligne sur la côte ouest du Canada des services transpacifiques avec l'Australie, le Japon et la Chine, verra fort probablement avant une ou deux décades des paquebots de 900 et 1.000 pieds fréquenter son port.

La marine marchande allemande ayant pour l'instant disparu de la surface des mers, les grandes lignes de navigation anglaises pouvaient espérer voir leur suprématie s'affirmer et leur supériorité dans le trafic-voyageurs ne plus leur être disputée. Ces prévisions étaient trop optimistes. Les cousins d'outre-Atlantique entendent bien transporter désormais sur des bâtiments couverts par le pavillon étoilé tous les rois de l'acier, du pétrole, du cochon et du bœuf en conserve que leurs affaires appelleront en Europe. On sait avec quelle maëstria a été subtilisée la flotte de grands paquebots rapides qui avait trouvé asile dans les ports américains. Le « Léviathan », ancien « Vaterland » allemand, qui est actuellement le plus grand et le plus luxueux bâtiment du monde, ne restera pas seul en face de son ancien frère l' « Imperator », que les Anglais ont pris, et de l' « Aquitania » et du « Mauretania », qui sont actuellement les crack-ships de la flotte marchande britannique. Les deux grands paquebots de 305 mètres dont on a annoncé récemment la mise en projet, par les Américains, vont être commencés et nous pouvons en donner les caractéristiques détaillées :

Longueur, 305 mètres; largeur, 31 mètres 10; creux, 22 mètres 57; tirant d'eau, 10 mètres 67. Tonnage brut, 55.000 tonnes. Puissance, 110.000 chevaux sur 4 hélices. Machines à turbines; chauffage au pétrole. Vitesse en service, 30 nœuds. L'équipage prévu est de 1.000 hommes, et le bâtiment pourra prendre 3.000 passagers. Ces paquebots doivent faire en 4 jours la traversée de Montauk-Point (extrémité est de Long-Island) à Plymouth. L'armement anglais se préoccupe déjà de ne pas se laisser ravir le blue ribbon que le « Mauretania » détenait avec ses traversées à 26 nœuds. En attendant un service régulier par dirigeables rigides, il y a de bons jours en perspective pour les voyageurs pressés de traverser la mare aux harengs.

La Hambourgeoise Américaine avait en construction, lors de l'ouverture des hostilités, une flotte de plusieurs grands paquebots rapides d'environ 18 à 20,000 tonnes, destinée à contrebalancer l'entrée en ligne sur l'Amérique du Sud des paquebots italiens extra-rapides en construction et des « Lutetia », « Gallia » et « Massilia » de notre Compagnie Sud-Atlantique. Le premier de ces paquebots, le « Cap-Trafalgar », battu par le « Lutetia » lors de son premier voyage dans un match de vitesse resté célèbre, trouva comme corsaire une fin glorieuse dans un combat avec le « Carmania » britannique. Un second, le « Cap-Polonio » fut remis aux Anglais et confié en gérance à l'Union Castle Line, qui l'utilise sur sa ligne du Sud-Afrique. Deux autres étaient encore dans les chantiers et furent vendus par les Allemands aux Hollandais. La Grande-Bretagne vient de faire savoir aux uns et aux autres qu'elle considérait le marché comme nul et que les bâtiments doivent lui être livrés pour être remis à des Compagnies britanniques. Voilà, certes, qui est fort bien. Mais nous dira-t-on jamais comment seront remplacés les « Provence », « Burdigala » et « Gallia », pour ne parler que de nos trois meilleurs paquebots coulés au cours de la guerre ? Nous espérons tous, étant donné notre besoin de tonnage, pour économiser du frêt, qu'on s'efforcerait de nous remplacer au plus tôt ceux de nos paquebots indispensables pour la remise en route de nos services postaux. Il ne semble pas qu'il doive en être ainsi. L'Angleterre a perdu plus de navires que nous et désire réparer ses dommages. Croit-on que nous n'en ayons pas souffert, nous aussi, de la dévastation de nos régions du Nord, et puisque notre industrie, ruinée par l'ennemi, ne peut actuellement réparer nos pertes, ne serait-il pas juste qu'on nous permît au moins de récupérer, sur le tonnage allemand, le strict indispensable pour assurer nos services d'avant-guerre ? Ce ne sont pas les schooners en bois vert du Canada qui peuvent nous faire oublier ce que nous avons, nous aussi, sacrifié à la cause commune. L'attitude de nos alliés est d'autant moins explicable qu'ils peuvent, grâce à l'activité de leurs chantiers, remplacer dès maintenant toutes leurs pertes.

Les écoles professionnelles

Il est nécessaire que l'Etat apporte la sollicitude la plus vigilante au développement de nos Ecoles professionnelles, et chacun, dans la mesure du possible, doit aider les pouvoirs publics à l'extension de l'enseignement des métiers manuels que la guerre a arrêté.

Le journal hebdomadaire illustré « J'ai Vu », qui a eu déjà l'occasion de consacrer plusieurs articles aux écoles Estienne, Boulle, Diderot, Elisabeth Lemonier, traite dans son numéro du 27 septembre de l'Ecole professionnelle municipale de Dorian, où les pupilles de la Ville de Paris s'instruisent à l'utilisation du fer.

« J'ai Vu » poursuit donc sa tâche, qui, dans le double but d'instruire et d'amuser par des illustrations inédites, par des articles d'une belle tenue et signés d'écrivains connus, aborde tous les sujets. Plus de 80 documents photographiques appuyés de texte de la plus vivante actualité traitent chaque semaine les rubriques les plus diverses : reportages, nouvelles, histoire, théâtre, modes, sports, sciences vulgarisées, échos, etc., etc.

Parmi les multiples sujets qui composent le numéro du 27 septembre, citons-en quelques-uns : d'Annunzio à Fiume; Comment mettre en valeur le capital beauté de la France, par Georges Rozet; la fin du « Borda », par Henry Cossira; la Flotte aérienne anglaise dans la Baltique, la Télépathie au service de la police, etc., etc.

« J'ai Vu » est donc le premier des illustrés hebdomadaires, et son succès ne peut craindre aujourd'hui aucune concurrence.

« J'ai Vu... » paraît le vendredi, sur 24 pages illustrées. — Le numéro : 60 centimes. — En vente dans tous les kiosques, dans les bibliothèques des gares et dans les magasins et dépôts de la « Petite Gironde ».

LA POSTE AÉRIENNE

On sait l'importance de tous les raids aériens au sujet de l'établissement pratique des lignes postales. Il est donc de toute utilité qu'un journal qui veut rester au courant de l'actualité accorde une place spéciale à un pareil sujet.

« La Vie Aérienne illustrée » du 25 septembre traite donc cette question.

Et comme il est curieux de se rendre compte des progrès qu'en dix ans l'aviation a pu faire, Jacques Mortane a eu l'amusante idée de reproduire quelques-unes des interviews datant de 1909 sur le rôle de l'aéroplane en cas de guerre. « La Vie Aérienne illustrée » rend dans son prochain numéro un hommage mérité à un très jeune héros disparu, le sous-lieutenant Marinovitch, le benjamin des as, qui dernièrement se tua sur l'aérodrome d'Evere.

Enfin, les mémoires de Navarre et ceux de l'as allemand le lieutenant Udet font de ce numéro du 25 septembre un de ceux qui méritent le suffrage du public.

« La Vie Aérienne » paraît le jeudi, sur 24 pages illustrées. — Le numéro : 1 franc. — Dans tous les kiosques, dans les bibliothèques des gares et dans les magasins et dépôts de la « Petite Gironde ».

LA RÉCEPTION DES TROUPES MONTALBANAISES

11e d'infanterie — 10e dragons — 17e escadron T. E. M.

LE DÉFILÉ SOUS L'ARC DE TRIOMPHE — LE CENOTAPHE — LA RÉCEPTION A LA GARE — PHOTO E. CHABRILLAC

Dans notre édition régionale, nous avons longuement retracé les divers faits d'armes auxquels ont pris part les vaillants régiments de Montauban. La gloire dont s'illustrent leurs drapeaux méritait bien l'accueil grandiose, sublime, délirant que la population leur a fait mardi 2 septembre, à l'occasion de la réception solennelle organisée pour leur retour dans leur ville de garnison.

Retraçons brièvement ces exploits, qui ont valu à nos héroïques poilus les belles citations collectives qu'on lira plus loin.

Le 11e d'infanterie

Et d'abord, à tout seigneur tout honneur. A l'infanterie, qu'on a justement appelée la reine des batailles. Le 11e a justifié ce titre. Trois citations à l'ordre de l'armée, et la quatrième à l'ordre du corps d'armée — il s'en est fallu d'un cheveu que la dernière fût aussi à l'ordre de l'armée et valût à notre régiment la croix de guerre aux couleurs de la médaille militaire — l'atteste.

— Le 22 août 1914, forêts de Luchy, Ochamps, Bertrix. Bataille de Charleroi. La retraite. Le 11 septembre, bataille de la Marne. Refoulement de l'ennemi jusqu'à la vallée de Marson. 26 septembre, la Voie romaine.

— Avril 1915, Les Eparges; 11 mai, Thélus; 25 septembre, offensive de Champagne. Prise de Beaurains.

— Janvier-février 1916, front d'Artois. Bataille de Blangy; fin avril, Maisons-de-Champagne, Beauséjour; juillet, Verdun. Le 24 juillet, combat de la position dite le Dépôt. Prise, du ravin des Vignes. Félicitations du général Mangin; 3-5 août, enlèvement de la crête de Thiaumont; 24 octobre, enlèvement de la tranchée Balfourier et prise des carrières d'Haudromont, garnison capturée; reprise de Douaumont (1re citation à l'ordre de l'armée.

— 19 avril 1917, prise du Téton et de Moronvilliers (2e citation); 20 mai, combats en forêt d'Apremont; fin décembre, nord de Verdun (Les Chambrettes).

— 1er mars-10 mai 1918, Les Eparges; 17 juillet-2 août, bataille de l'Ourcq. Prise de Marizy, Sainte-Geneviève, Marizy-Saint-Mard, Neuilly-Saint-Front, forcement du passage du Wadon, prise de Nanteuil-Notre-Dame, Bruyères, Trugny (3e citation); 5 septembre-17 octobre, prise de Coucy-la-Ville, Longueval, Verneul-sous-Coucy, en face de la ligne Hindenburg (4e citation); 25 octobre, prise d'Origny Sainte-Benoîte; 5-6-7 novembre, prise de Villes-les-Guises, Brandouzy, Crupilly, ferme Lescouffe, Lacapelle; 9 novembre, Clairefontaine, Le Mulet, Noires-Terres, Fourmies et le Trieux-de-Villiers.

Au cours de cette campagne, le 11e a obtenu les citations suivantes :

I. Ordre de la 2e armée n. 477, du 13 novembre 1916 :

« Sous l'habile et énergique commandement de son chef, le lieutenant-colonel de Partouneaux, a, dans un élan magnifique, enlevé un point d'appui particulièrement important pour l'ennemi et une carrière qui, avec sa garnison, constituait un danger constant pour nos positions. A fait tout entière prisonnière la garnison de cette défense allemande et a contribué largement au succès complet de l'opération du 24 octobre.

» Le général commandant l'armée :
» NIVELLE. »

II. Ordre de la 4e armée n. 809, du 7 mai 1917 :

« Régiment superbe d'élan et d'audace; aussi ardent dans l'attaque qu'endurant et tenace dans la défense. A, sous les ordres de son chef, le lieutenant-colonel de Douglas, donné une preuve nouvelle de ses solides qualités militaires pendant les journées du 17 au 21 avril. S'est emparé des tranchées successives allemandes sur 3 kilomètres 500 de profondeur, et d'une hauteur importante de la deuxième position ennemie, malgré la violence de trois contre-attaques ennemies et d'un écrasant bombardement d'artillerie lourde. A pris une batterie de 150, une pièce de 88, un canon-revolver et plusieurs mitrailleuses.

» Le général commandant la 4e armée :
» ANTHOINE. »

III. Ordre de la 6e armée n. 626, du 2 septembre 1918 :

« Sous les ordres du commandant de Jausiondy, puis du colonel Angelly, a mené sans arrêt la lutte du 18 au 30 juillet 1918 dans l'offensive entre Aisne et Marne. A attaqué presque constamment en flèche, et, malgré sa situation désavantageuse, atteignant toujours ses objectifs, enlevant de haute lutte plusieurs villages et positions fortement défendus, capturant de nombreux prisonniers, plusieurs canons, de très nombreuses mitrailleuses et un énorme matériel de guerre.

» Le général commandant la 6e armée :
» DEGOUTTE. »

IV. Ordre du 31e C. A. n. 369-P, du 26 décembre 1918 :

« Sous le commandement du commandant Gillet a, le 17 octobre, forcé le passage de l'Oise devant Origny-Sainte-Benoîte. Arrêté par un réseau de fil de fer intact, s'est accroché au terrain malgré la crue de l'Oise qui menaçait ses passerelles, et, après avoir du enlever toutes les maisons du village l'une après l'autre, s'en est finalement emparé, y capturant un matériel de guerre très important. Pendant la période du 5 au 10 novembre, a forcé une deuxième fois le passage de l'Oise dans la région de Guise, capturant à nouveau un énorme matériel de guerre, bousculant toutes les arrière-gardes ennemies; a empêché l'adversaire de faire tête et finalement l'a rejeté sur la frontière belge, ayant contribué ainsi à libérer notre territoire sur une profondeur de 60 kilomètres.

» Le général commandant le 31e C. A. :
» TOULORGES. »

Le 10e dragons

18 août 1914, les patrouilles pénètrent dans Sarrebourg; 25 août, Rozelieures et la trouée de Charmes; 5-12 septembre, bataille de la Marne. Le 10e dragons, avec seule la 10e D. C., dont il fait partie, passe l'Aisne et s'enfonce dans les lignes ennemies jusqu'à Sissonne. 19 octobre, bataille de Lille (citation à l'O. de la division), prélude de la bataille de l'Yser.

Janvier 1915 - mai 1916, tranchées d'Alsace. Juillet 1917, Saint-Quentin - La Fère.

Juillet 1918, prise de Fère-en-Tardenois; 26 septembre - 3 novembre, l'Argonne (offensive Gouraud).

I. Citations à l'ordre de la division :

« Sous le commandement du colonel Jochaux du Plessis, a tenu, au Mesnil-en-Vesprès, le 19 octobre 1914 sous un feu violent d'artillerie, excitant l'admiration des troupes anglaises voisines. »

II. Félicitations du général de Maud'huy, écrivant à propos du prinde de la bataille de l'Yser : « La cavalerie s'est montrée l'élite de l'infanterie. »

III. Citation :

« Le 1er escadron, sous l'énergique impulsion du capitaine d'H..., a montré un mordant dans des reconnaissances offensives, quand il était au secteur. Au cours des combats du 28 juillet au 12 août et pendant la poursuite de l'ennemi a fait preuve d'entrain et d'initiative, rendant au commandement les plus précieux services. »

Le 17e train des équipages

Et pour terminer la campagne de nos braves « zois cambouis », le 17e escadron du train des équipages. S'ils n'ont pas eu l'honneur de monter à l'assaut, tous ceux du 17e escadron T. E. M. furent de Bertrix, de Sarreburg, aux débuts malheureux de 1914 : puis, après la première victoire de la Marne, on les voit aux Dardanelles, de la mer du Nord en Lorraine, en Champagne, en Belgique, en Italie, dans la Somme, dans l'Argonne, à Verdun. Ils ont été du Kemmel, de Montdidier, de Dormans, et enfin de la poussée victorieuse qui a bouté le Boche hors de notre chère France.

Actuellement, l'écusson vert au chiffre 17, si connu au Maroc, y continue ses services estimés et cités à maintes reprises. De Salonique au Danube, nos braves tringlots, toujours laborieux, toujours à la tâche, font partout leur devoir. Durant ces cinq années de la plus grande guerre, le 17e escadron du train a rehaussé encore son passé glorieux.

Montauban a bien le droit d'être fière de posséder de si héroïques régiments. — J. R.

Mabel Mac Kinley, Nièce de l'Ex-

PRÉSIDENT DES ETATS-UNIS PREND DU FER NUXATÉ

Sa déclaration est en ce moment d'une importance toute spéciale

Après des mois de surmenage et de travail intensif consacrés aux soldats, miss Mabel Mac Kinley, nièce préférée de William Mac Kinley, ex-président des Etats-Unis, se trouva elle-même dans un tel état d'affaiblissement et de dépression qu'elle eut recours au Fer Nuxaté pour rétablir ses forces épuisées. Parlant des remarquables résultats obtenus, miss Mac Kinley dit : « J'avais bien entendu parler du Fer Nuxaté, mais je dois vous dire qu'avant de l'avoir essayé moi-même je n'avais aucune idée de sa remarquable valeur pour rétablir la santé et les forces. J'avais toujours eu des préjugés contre des préparations toniques qui, pour la plupart, ne sont qu'un stimulant passager; cependant, comme le médecin de ma famille avait insisté pour que je fasse un essai du Fer Nuxaté, j'y consentis. Les résultats furent si prompts qu'au bout de quelques jours déjà la fatigue et le surmenage dont je souffrais firent place à un renouveau de force et de vitalité. En moins de trois semaines tout mon organisme se ressentait des bienfaits de ce traitement et j'étais ravie de constater que dans un si court laps de temps j'avais retrouvé toute mon ancienne énergie, toutes mes forces et toute la joie de vivre. Le Fer Nuxaté m'a fait un bien immense et je le considère comme le tonique idéal contre toute faiblesse ou épuisement nerveux chez les femmes. Comme fortifiant et régénérateur du sang, je suis convaincue que le Fer Nuxaté est sans rival. »

NOTA. — Le Fer Nuxaté recommandé ci-dessus par la nièce de l'ex-président des Etats-Unis est un remède souvent prescrit par les médecins et bien connu de tous les pharmaciens. Contrairement aux anciens produits inorganiques, le Fer Nuxaté est facilement assimilable, n'altère ni ne noircit les dents et ne délabre pas l'estomac. Plus de trois millions de personnes en prennent actuellement chaque année, et la pharmacie Normale, 19, rue Drouot, à Paris, qui en est le préparateur pour la France, prend l'engagement de garantir des résultats entièrement satisfaisants, sinon l'argent sera remboursé.

Toutes les bonnes pharmacies tiennent du Fer Nuxaté ou peuvent s'en procurer en 24 heures.

Conseils aux chasseurs

Voici revenu le temps de la chasse.

Les fervents de ce noble sport doivent accepter qu'on leur donne quelques conseils. Qu'ils ne se formalisent point; ils savent que « la Baïonnette » n'est pas méchante et que ses avis sont bons à suivre.

J. Hémard, qui est un enfant de Nemrod, consacre dans ce très amusant journal humoristique deux pages de texte et de dessins irrésistibles, que tous les chasseurs voudront connaître.

Le numéro du 25 septembre de « la Baïonnette » est un des plus remarquables qui soient.

Deux écrivains d'un prestigieux talent : Francis de Miomandre et Henri Duvernois, y ont collaboré.

Tous les lecteurs y retrouveront leurs amis et maîtres de la plume et du crayon : M. Grinche, Pélerin, Palot, Chas Laborde, Falké, Fabiano, etc., etc.

« La Baïonnette » a un piquant qui ne prouve point la douleur, mais le rire le plus franc.

« La Baïonnette » paraît le jeudi, sur 16 pages illustrées, dont 8 en couleurs. — Le numéro : 50 centimes. — Dans tous les kiosques, dans les bibliothèques des gares et dans tous les magasins et dépôts de la « Petite Gironde ».

Un Jour viendra

Toutes Parfumeries et Grands Magasins

Envoi fco du Carnet de Beauté du Dr Reymondon et prix courants.

Bouquets : *Parlez-lui de moi, Premier Oui, l'Amour dans le cœur, l'Anneau merveilleux*
Le Flacon de Lalique : franco 38.50. Le Flacon-Réclame : franco 16 50
Extraits : *Œillet, Rose, Violette, Mimosa, Jasmin, Cyclamen, Lilas, Muguet, Chypre*
Le Flacon : franco 25 fr. Le Flacon-Réclame : franco 13.50

HERNIE

MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS

Le bandage **GLASER guérit la hernie.** C'est l'affirmation de tous ceux qui, affligés de hernies, furent guéris grâce à la méthode rationnelle et curative du célèbre spécialiste.

Le bandage de M. J. GLASER, 63, Bd Sébastopol, Paris, est absolument sans ressort, il maintient les hernies les plus fortes et les plus anciennes, les réduit et les fait disparaître. Dans un but humanitaire, l'essai en est fait gratuitement. Allez tous voir cet éminent praticien :

Lourdes, 25 septembre, hôtel de France.
Oloron, 26 septembre, hôtel de la Poste.
Bagnères-de-Bigorre, 27 septembre, hôtel Bousquet, place Lafayette.
Bayonne, 28 septembre, hôtel Moderne.
Pau, 29 septembre, hôtel du Commerce.
Orthez, 30 septembre, Grand-Hôtel.
Lannemezan, 1er octobre, hôtel de la Gare.
Tarbes, 2 oct., hôt. Darmau et Commerce.
Maubourguet, 3 octobre, hôtel de France.
Dax, 4 octobre, hôtel de la Paix.
BORDEAUX, le 5 octobre, hôtel Moderne, 7, rue Buffon, près le cours de Tourny.
La Rochelle, 6 oct., jusq. midi 1/2, h. de France
BORDEAUX, 7 octobre, hôtel Moderne, 7, rue Buffon, près le cours de Tourny.

L'éminent aide de M. Glaser recevra à :

Limoges, 25 et 26 septembre, hôt. Moderne.
La Souterraine, 27 sept., hôt. des Voyageurs.
Saint-Junien, 28 septembre, hôtel Landouze.
Tulle, 29 et 30 septembre, hôtel Moderne.
Agen, 1er octobre, hôtel du Midi.
Eauze, 2 octobre, hôtel Maupeu.
Poitiers, 3 octobre, hôtel du Palais.
Auch, 4 octobre, hôtel de France.
Niort, 5 et 6 octobre, hôtel de la Brèche.

Brochure franco sur demande. Ceintures ventrières pr déplacements de tous organes.

La Vogue dont jouit comme **Dentifrice** le *Coaltar Saponiné Le Beuf* est due à sa grande efficacité pour purifier la bouche et raffermir les dents déchaussées. Dans les Pharmacies. — Se méfier des imitations.

Apprenez chez vous rapidement la **COMPTABILITÉ** en vous adressant aux Etablissements JAMET-BUFFEREAU 67, Cours Pasteur, BORDEAUX

POUR AVOIR DU SUCRE

Il faut s'abonner à

L'AVENIR

Grand Journal quotidien du matin, qui cède à chacun de ses abonnés

5 Kilos de SUCRE

blanc, raffiné, en morceaux, au prix de **2** fr. **20** le kilo.

Envoyer à l'Administrateur de **L'AVENIR**, 1, rue des Italiens, PARIS :

1° Le montant d'un abonnement d'un an ..... 28f »
2° Le prix de 5 kilos de sucre 11f »
3° Pour emballage et expédition à domicile..... 2f85
Total..... 41f85

Pour renseignements complémentaires, lire L'AVENIR, journal sincère, net et bien écrit, qui lutte contre la VIE CHÈRE.

NE CONSOMMEZ QUE LE

BERNA

Ce lait condensé est préparé en **SUISSE** par une **Société française**, avec des **capitaux français.**

Il est le plus cher, mais il est **PUR**; il contient **MOITIE PLUS DE REME** que la plupart des laits vendus en France.

En vente dans toutes les bonnes maisons à Paris et en province.

Vente en Gros :
MM FABRE Frères, 32, rue Ste-Colombe, Bordeaux
M. Amédée DUPUY, 61, chemin du Bel-Air, Angoulême

LA **Hygiène intime de la Femme**

PLUS de MALADIES — PLUS d'IRRÉGULARITÉS

Toutes les Dames doivent faire usage pour leur toilette intime de la GYNALINE.

Le plus puissant Préventif des Maladies de la Femme

Poudre parfumée, astringente, décongestionnante, cicatrisante.

Entièrement soluble et ne tachant pas le linge.

Dose : un Sachet pour une injection de 2 litres d'eau bouillie chaude.

Dépôt principal : **GRANDE PHARMACIE SAINT-PROJET** et toutes bonnes pharmacies.

La boîte de 20 sachets : 4.40 (Impôt compris) ou Franco 4.80 les 3 boîtes 13.50 contre mandat adressé aux LABORATOIRES FRANÇAIS DU Dr RETJO 8, r. Duguay PARIS

SIMON, phcien

GYNALINE

PRODUIRE BEAUCOUP ou DISPARAITRE ?

ORGANISONS-NOUS
DÉVELOPPONS NOTRE OUTILLAGE
FAISONS DES APPRENTIS

Chambre de Métiers de la Gironde, 91, rue Paulin, Bordeaux.

Le Parisien attentif hume et fait avec un soin parfait son "SUPRÊME APÉRITIF" Courtiers et Représ. demand. à la Sté, 55, R. Le Peletier.

JOLIDENT DENTIFRICE IDÉAL Prix : 1 fr. 50.
En vente : Pharmacies, Parfumeurs, Grands Magasins.
Concess^re régal : M. Crozat, 45, r. de Metz, Toulouse

Les Directeurs { G. CHAPON, M. GOUNOUILHOU
Le Gérant, G. BOUCHON. — Imprimerie spéciale.

LA MAGNÉSIE BISMURÉE

ARRÊTE EN CINQ MINUTES LES DOULEURS D'ESTOMAC

ou votre argent vous sera remboursé si vous n'êtes pas soulagé. Si vous souffrez de gastrite, de mauvaise digestion, de dyspepsie, si votre nourriture est lourde comme du plomb dans votre estomac et que vous ne puissiez dormir la nuit à cause de cette gêne, allez de suite chez votre pharmacien et achetez un flacon de Magnésie Bismurée. Prenez-en une demi-cuillerée à café dans un peu d'eau chaude après chaque repas ou lorsque vous ressentez une douleur, et vous pourrez bientôt raconter à vos amis comment vous avez été soulagé de vos maux d'estomac. Surtout insistez pour avoir de la « Magnésie Bismurée » (marque déposée) dont chaque flacon véritable contient un contrat de garantie de satisfaction ou de remboursement.

Champagnes... { Louis ROEDERER / Théoph. ROEDERER
Eaux-de-Vie... Jas HENNESSY
Cacao vanillé. Rhums..... { Vve AMPHOUX
Vermouth.... asti spumante { FRATELLI CORA
Grands-Vins... { de Bourgogne / de Liqueur
Cherry-Brandy Royal Cordon Rouge

VINS, SPIRITUEUX & LIQUEURS
des premières marques et de toutes provenances

PAUL BONIFAS-BORDEAUX
78, Quai des Chartrons
TÉLÉPHONE 652

La Société **NESTLÉ**

FARINE LACTÉE

reprend ses livraisons.

SANTAL BLANC

Le Flacon 6 fr. F. BLANC, Phien à NARBONNE et TOUTES PHARMACIES. Seul traitement efficace.

Remède Souverain de la BLENNORRAGIE PROSTATITE CYSTITE

TUBE ÉTAIN VENDUE en PHARMACIE SEULEMENT

Pâte Dentifrice DU BON SECOURS

PRODUIT FRANÇAIS

AMYDERM

GELÉE PARFUMÉE SUPPRIME LE FEU DU RASOIR

Parfm HYALINE, 37, Faubg Poissonnière, Paris.

VOIES URINAIRES

Blennorragie, Suintements, Filaments, Cystite, Prostatite, **SYPHILIS** GUÉRISON ASSURÉE à tous les DÉSESPÉRÉS Chancres, Boutons, Plaques, Ulcères, etc. par nouveaux traitements faciles à appliquer par le malade seul.

FORCE VIRILE rendue à tout âge aux **IMPUISSANTS**

LABORATOIRE de SPÉCIALITÉS UROLOGIQUES 22, Boulevard Sébastopol, 22, PARIS

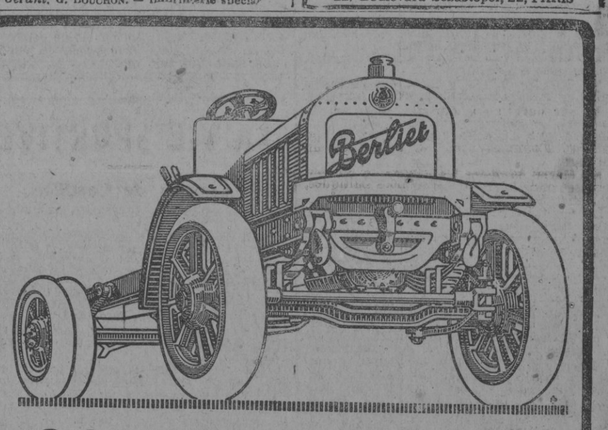

CAMION 4 Tonnes

Prix net : 29.300 Francs

Livraison Rapide

Demander Notice et Catalogue

Berliet 115, Boulevard Président Wilson BORDEAUX

COMPTOIR DES VENTES
61, rue Sainte-Catherine, 61.
AMADIEU et LEGOFF
directeurs-propriétaires.

ÉPICERIE ET VINS
Très coquet magasin avec log. 5 pièc., récettes minimum p. jour 800 fr. Cheval et voiture. Licence. Px 16,000 fr. **OCCASION.**

ÉPICERIE dans riante banlieue, à enlever avec peu d'argent. — Pressé.

BAR sur quai. Recettes 400 fr. bonne p. jour. Fait un peu de restaurant et quelques chambres meublées. Bonne situation pour ménage travailleurs. Laisse bénéf. nets 50 fr. p. jour. Pressé.

BAR à partir de 3.500 fr. dans tous les quartiers, avec jolis logements et à tous prix.

IMPRIMERIE Lithographie, ateliers bien agencés, ten. dep. pl. de 26 a. p. le même, joli app. 4 p., pas de frais. Beau chiffre d'affaires. Céder cause vieillesse. Bonne occasion.

A V. FIL DE FER N° 14
pour pressage foin. — Ecrire : RELUT, Agence Havas, Bordx.

A CEDER
très bonne ETUDE d'huissier à Bx. Ec. QUEYLA, Ag. Havas, Bx.

TAXATEURS
connaissant appl. tarifs de ch. de fer demandés. Références. Ecr. SANEL, Agence Havas, BX.

J'ACHÈTERAIS
un bar-café ou commerce avec un logement. Suis pressé. Ecrire d'ABASIE, 2, r. Puy-Paulin, Bx.

POMMES DE TERRE
Early rose, Beauvais, 45 fr.; saucisse, 50. Pommes à couteau et à cidre, 48 fr. et 35 fr. Paille seigle en bottes ficelées, 20 fr.; brute, 16 fr. les 100 k. s. wagon départ. Petijean, expédr, Razès (H.-Vne).

DACTYLO
Maison vins dem. tout de suite bonne sténo-dactylo. — Ecrire : DANAT, Agence Havas, Bordx.

ÉCOLE DE COMMERCE, 41, rue Malbec, 41. Sténo-dactylo., comptabilité, anglais. (Placement des élèves.). Cours spéciaux par correspondance.

La marine des Etats-Unis met en adjudication au plus fort enchérisseur :

Les deux navires de sauvetage en acier et à vapeur « MANNA HATA » et CHESAPEAKE », avec leur équipement complet.

Ces bâtiments pourront être inspectés à Brest, France, après le 20 septembre 1919.

Les caractéristiques générales des navires sont les suivantes :

Pont unique en acier, soixante-quatre mètres par neuf mètres soixante-quinze par sept mètres. Jauge brute : 1,100 tonnes. Avec tous les accessoires de navigation et le matériel de sauvetage nécessaire y compris : pompes à vapeur, à essence, et pompes submersibles électriques complètes générateurs, compresseurs d'air, treuils à vapeur et mâts de charge, atelier de bord, embarcations, télégraphie et téléphone sans fil, cordages, etc.

Ces bâtiments sont classés parmi les meilleurs navires de sauvetage à flot et les plus complètement équipés. Ils sont en excellente condition et en mesure d'entreprendre un service actif immédiat.

La description des navires et l'inventaire du matériel peuvent être consultés au Quartier Général de la Marine Américaine, à Brest, France, ou n° 30, Grosvenor Gardens, London S. W. 1.

Les particularités portées sur cet avis, ou ailleurs, ne sont pas garanties, et aucune plainte de la part des acheteurs ne sera considérée.

Chaque bâtiment sera vendu séparément et devra faire l'objet d'une proposition à part. Les offres seront faites en livres sterling et devront être acompagnées d'une somme en espèces ou d'un chèque certifié se montant à vingt pour cent de la valeur de l'offre.

Les propositions, sous enveloppes cachetées, seront adressées au United States Naval Headquarters, London, Angleterre, pour le 17 octobre, à midi, heure à laquelle les propositions seront publiquement ouvertes.

Les adjudicataires devront verser la balance du total de leurs propositions et prendre possession des bâtiments dans les dix jours qui suivront la notification de l'acceptation de leurs offres.

COMPTOIR DES VENTES
61, rue Sainte-Catherine, 61.
AMADIEU - LEGOFF
propriétaires - directeurs.

1er AVIS

POURQUOI ?

lavez-vous vos Mains avec du Savon et... pas vos Dents ?

Vous ne savez que répondre !

Il est évident que le **SAVON SEUL** peut laver les Dents comme **SEUL** il peut laver les Mains.

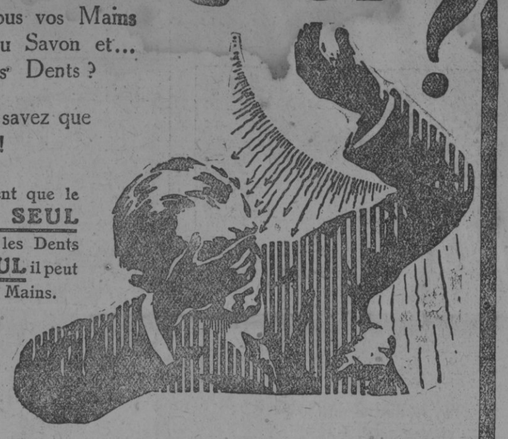

Cela crève les yeux comme la lumière du Soleil !

SAUVEZ vos DENTS

LE SAVON SEUL EST NÉCESSAIRE

mais exigez la marque

GIBBS = Savons et Pâtes = DENTIFRICES

DEPUIS PRÈS DE 50 ANS, Date de leur invention
aucune imitation n'a pu approcher leur arôme exquis signe visible de leur supériorité, ni surtout rivaliser les extraordinaires qualités que l'usage seul démontre.

Exigez le GIBBS Authentique !

" LAVEZ VOS DENTS COMME VOS MAINS "
" Lavez-les Matin et Soir " *" Lavez-les après chaque Repas "*

P. THIBAUD & Cie, 7 et 9, rue La Boétie, Paris. — Concessionnaires Généraux de D. & W. GIBBS, Inventeurs du savon pour la barbe et du savon dentifrice.

Etude de Me LAMARQUE, dr en droit, notre à Oloron-Ste-Marie.

Vente aux enchères publiques
de CHENES, de HETRES ABATTUS et de BOIS de CHAUFFAGE, FAGOTS et CHARBONS de BOIS.

Le dimanche 5 octobre 1919, il sera procédé, en l'étude de Me LAMARQUE, notaire à Oloron, à la vente aux enchères publiques par lots de : 1° 253 chênes abattus et dépouillés, pouvant produire environ 305m³ de bois de service; 2° 128 stères environ de rondins de chêne; 3° environ 2,200 fagots, le tout se trouvant à Oloron, forêt Bénédits; 4° 299 arbres abattus et dépouillés, comprenant 112 chênes, 148 hêtres et 39 essences diverses, pouvant faire 94m³ bois de service et 160m³ bois industrie; 5° 1,500 sacs de charbon de bois environ, le tout se trouvant à la forêt de Bugangue, commune d'Asasp.

Pour plus amples renseignements, s'adr. à Me Lamarque.

Etude de Me BESSON, avoué à Bordeaux, 3, cours Georges-Clemenceau, 3.

VENTE AU TRIBUNAL

le mardi 14 octobre 1919, à 13 h., maison avec rez-de-chaussée, entresol et deux étages, à Bordx, rue du Parlement-Sainte-Catherine, 28, et rue de la Devise, 63. Rez-de-chaussée, entresol, loués 5,500 fr. par an. Bail de 15 ans. Etages supérieurs non loués. M. à p., 60,000. Indivision Gendron. Me Tardy, avoué colicit. On visite mercredi et jeudi, de 14 à 15h.

Etude de Me MOLLENTHIEL, av. lic. à Bordx, r. Vital-Carles, 9.

VENTE AU TRIBUNAL

le mardi 14 octobre 1919, à 13 h., maison à Bordeaux-Bastide, rue Honoré-Picon, 13, avec petite échoppe, chai, jardin. M. à p., 20,000 fr. Visite sur les lieux, mardi et samedi, 17 à 18 h. Vente Peyrouteu. Me Alauze, av. colic.

Etude de Me TOUTON, avoué, 31, rue de Cheverus, à Bordx.

VENTE AU TRIBUNAL

le mardi 30 sept. 1919, à 13 h., propriété dite «Villa Le Mûrier», comprenant : maison en forme de charrreuse, pourvue d'une installation de l'électricité, avec bâtiments et dépendces et grande pièce de terre en nature de cour, jardin et agréments, située à Ste-Germaine, commune de Bruges, av. de la Gare, pr. Bdx. M. à p., 18,550f. Mes Aucoin et Lurton, av. près. à la vente.

LA SCIATIQUE

La goutte, rhumatismes, lumbago, douleurs, asthme et toutes les maladies arthritiques sont guéris radicalement par le* TRAITEMENT DU CHARTREUX, *le plus puissant antirhumatismal connu. Pas d'insuccès, pas de régime spécial. Demandez à M. Malavant, 19, rue des Deux-Ponts, à Paris, la brochure explicative gratuite et franco, vous vous guérirez vous-mêmes.

L'ESTOMAC

Les Poudres de Cock sont revenues !

A partir d'aujourd'hui toutes les personnes qui souffrent de l'estomac, du foie, des reins, des intestins, peuvent mettre immédiatement un terme définitif à leurs souffrances, manger avec goût, manger avec plaisir, digérer facilement n'importe quel aliment et ne plus jamais souffrir de l'estomac ; il suffit pour cela de prendre un ou deux cachets de Poudres de Cock avant ou après chaque repas.

Les Poudres de Cock, c'est le véritable antidote des maladies de l'estomac, c'est leur vrai contre-poison ; aussi, c'est perdre son temps, son argent et exposer sa santé que de prendre autre chose.

4 f. 60 la boîte dans toutes les bonnes pharmacies, impôt compris ; 4 boîtes, **18.40**, contre mandat postal adressé : LABORATOIRES POUDRES DE COCK, à LILLE

ECONOMISEZ VOTRE CHARBON

en employant pour vos chaudières, vos cuisinières, etc., des **BRIQUETTES DE TOURBE COMPRESSÉE**, brûlent séparément ou se mélangent avec le charbon. Livraison immédiate à domicile. Gros et détail. S'adresser pour commandes et échantillons :
R. RONGIER, 13, rue Cornac. — BORDEAUX

Etudes de Me PEYRELONGUE, avoué, 11, c. de Tournon, et de Me GRANGENEUVE, avoué, 32, allées de Tourny.

VENTE AU TRIBUNAL

le mardi 21 octobre 1919, à 13 h., maison à Bordeaux, rue Sainte-Eulalie, 76, louée 744 francs. Mise à prix : 5,000 francs.

Me DESPUJOLS, notaire, 7, place Tourny, 7.

ADJUD. Ch. des Not., Bx, 1er octobre, à 13 heures : échoppes et atelier à Bègles, rue Sophie, 9. M. à prix : 23,000 fr. S'adr. au dit Me DESPUJOLS.

Me DESPUJOLS, notaire, 7, place Tourny, 7.

ADJUD. Chambre Notaires, Bx, 1er octobre 1919, à 13 h., maison à Bx, passage Kléser, 7. M. à p., 5,000f. S'ad. au dit Me Despujols.

Etudes de Me Pierre BERMOND, docteur en droit, avoué près le Tribunal civil de Nice, y demeurant, 4, place Masséna, et de Me ROCHON, notaire à Nice, 35, avenue de la Gare.

Vente aux enchères publiques

d'un fonds de commerce d'hôtel de grand luxe dénommé : **HOTEL RIAL ET DES ANGLAIS**, sis à Nice, Promenade des Anglais, et Jardin-Public.

En l'étude de Me ROCHON, notaire à Nice, le mercredi 15 octobre 1919, à trois heures du soir, en un seul lot, sur la mise à prix de **cinq cent mille francs** (500,000 fr.).

Consignation pour enchérir : 100,000 francs.

Pour tous renseignements, s'adresser à Me Bermond, avoué, et à Me Rochon, notaire.

Etude de Me PEYRELONGUE, avoué, cours de Tournon, 11.

VENTE AU TRIBUNAL

le mardi 21 octobre 1919, à 13 h. :

1. Maison à Bordeaux, rue Mandron, 5, et rue de la Course, 60. Louée 1,250 fr. M. à p. : 8,000 fr. ; 2. Maison à Bordeaux, rue Le chapelier, 45. Louée 1,000 fr. M. à prix : 8,000 fr. ; 3. Maison à Bordeaux, rue Constantin, 10. Louée 900 fr. M. à prix : 6,000 fr. ; 4. Maison à Bordeaux, rue Traversière, 8. Louée 1,200 fr. M. à prix : 1,000 fr. et rente de 1,200 fr. (crédirentier né le 13 mai 1829). Etude de Me Ferrand, avoué colic.

A V. Auto Ford 1915, p. état, 7,000 fr. 4, rue Luckner, Bdx.

POUR LA

RENTRÉE DES CLASSES

Nos Lecteurs trouveront chez nos Dépositaires servis par messageries, dans nos Magasins de la Région et dans ceux situés à Bordeaux : **cours Portal, 13 ; — rue Croix-de-Seguey, 126 ; — cours Saint-Médard, 94 ; — rue du Maréchal-Joffre, 42 ; — chemin de Pessac, 2 ; — cours de la Somme, 368** *bis ; — et à notre Salle des Dépêches,* **place de la Comédie**

UN GRAND CHOIX de :

Cahiers d'Ecoliers	Crayons noir, bleu, à Dessin
Corrigés brochés et cartonnés	Crayons encre
Cahiers de Dessin	Plumes
Feuilles de Dessin	Feuilles de Copie pour Devoirs
Gommes pour le Crayon et l'Encre	Porte-Plumes, etc.

TOUS CES ARTICLES SONT DE 1re QUALITÉ

FOIRE DE LYON

RÉUNION D'AUTOMNE

1er au 15 Octobre 1919

Métallurgie, Mécanique, Fournitures industrielles, Matériaux de construction, Appareillage électrique, Caoutchouc, Produits, Fournitures et Matériel agricole, Alimentation solide et liquide, Produits coloniaux et d'importation, Transport et Tourisme, Groupements économiques, Offices coloniaux et Gouvernements étrangers

Pour tous renseignements, s'adr. **Cambon, Villa Ste-Marie, Côte Pavée, Toulouse**

Le CIRAGE "DOR" VAUT SON POIDS D'OR
Et le CIRAGE "NIPPON" est IDEALEMENT BON
Usines à NIORT, 145, avenue de Paris.
Dépôt à BORDEAUX, 33, rue de Rivière.

D'JOK D'JOK D'JOK

est un délicieux aliment sucré, le meilleur des déjeuners du matin

est supérieur au chocolat plus sain que le café et le thé convient aux estomacs délicats ou fatigués

est un reconstituant incomparable composé d'après la formule du docteur Chambacher

---

SOCIÉTÉ DES BOIS OUVRÉS
171, rue Naujac et 76, rue Rosa-Bonheur
BORDEAUX

S. B. O.

ENTREPRISE de tous Travaux de bois avec ou sans fer et fonte

SCIAGE, RABOTAGE ET TOUPILLAGE A FAÇON
Vente de bois en grumes et débités

COMPAGNIE DANOISE
DET FOREDENE DAMPSKIBS-SELSKAB
De COPENHAGUE
Par suite de la grève à Copenhague, les prochains départs se trouvent retardés.
Nous comptons avoir un départ pour **Copenhague** au commencement d'octobre.
Connaissements directs pour le **Danemark, Suède et Norvège** et pour **Dantzig.**

COMPAGNIE SUÉDOISE
Stockholms Rederiaktiebolag "Svea"
De STOCKHOLM
Vapeur **ASK**, 4 octobre.
Vapeur **X...**, 25 octobre.
sans transbordement pour **Helsingborg, Malmoe, Stockholm.**
Connaissements directs pour la **Finlande.**

COMPAGNIE NORVÉGIENNE
Bergenske Dampskibsselskab
De BERGEN
Vapeur **CERES**, 15 octobre, sans transbordement pour **Stavanger, Haugesund, BERGEN, Aalesund, Kristiansund** et **DRONTHEIM.**
Connaissements directs pour tous les ports de la **NORVÈGE**
H. FERRIERE & D. BINAUD
Courtiers Maritimes,
9, pl. Richelieu. Tél. 2.45 et 37.63

CAPITALISTE
Associé sérieux demandé par entrepreneur travaux publics, très actif, pour extension chiffre affaires. Réf. 1er ordre et garantie absol. Jacques, boîte post. 93, Bx.

BEAU BILLARD DE MATCH A VENDRE
S'adresser bureau du journal.

Demi-Muids châtaignier b. état, sulis achet. Gagnan, Libourne.

ON DEMANDE ouvrières corsetières mécaniciennes et jeunes filles 13 à 14 ans présentées par parents, payées tout de suite, pour apprendre métier corsetière. — Corset «LE FURET», 132, cours Victor-Hugo, 132, Bdx.

BISULFITE pour **VENDANGES.** Doerzapff, 3, pl. Parlement, Bx

---

WAGON plate-forme 10 tonnes, adm. ts réseaux, à louer, dispon. imméd. Ec. Tijac, Ag. Havas, Bx.

CHEF D'ATELIER
de menuiserie demandé p. gros usine du Sud-Ouest. Ecrire Nvac, Ag. Havas, Bordeaux.

ON DEMANDE offre fauteuil dentaire, même occasion. Ec. Fénar, Ag. Havas, Bordx.

ON SERAIT acheteur de bons fûts pétroliers. Ecrire à Eno, Agence Havas, Bordeaux.

FIL DE FER barbelé clôtures. HENAULT, Libourne (Gde).

Barriques vidanges prêtes contenir. — Henault, Libourne.

Ecole de Chauffeurs
L. CHATELET, 243, r. Judaïque, Bx.

ACHAT t. vestiaires, meubles, bibelots, débarras, etc. Ec. FAUCHÉ, 17, r. Courpon, Bx

---

SUIS VENDEUR : ½ barriques châtaignier façon Midi, douelles chêne et châtaignier pour transport, bordelaises et sixains. **OFFRE** plates-formes 10 tonnes à la location. — S'adresser Agence «RADIO», 1, place Matabiau, 1, à TOULOUSE.

POCHES EN PAPIER
ON DEMANDE des ouvrières sachant faire les poches en papier et dans toutes les catégories. Également des apprenties fillettes de 13 à 14 ans présentées par les parents. Bons salaires. Travail assuré toute l'année : 18, rue Dom-Devienne, 18 (près l'abattoir), à Bordeaux.

OUVRIÈRES tricoteuses, dames et jeunes filles sans connaissances spéciales, Ouvrières tailleuses et Jeunes Gens quinze à seize ans, demandés, USINE HENRI CAHUZAT, rue des Sablières, Bordeaux.

DENTISTE demande opérateur, mécanicien si possible, bien rétribué. Ecrire ADAM, 15, rue Noailles, Marseille.

VINS MUTÉS Faites des vins mutés pr faire vos vins doux et moelleux. Renseignements et produits légaux. R. Fage, 66, c. Martinique, Bx

STOPPEUR
travail soigné. livrés en 48 h. Cantou, 12, c. G.-Clemenceau.

Charron dde. Bon salaire, travail ass., r. de Bègles, 19, Bx.

PRETS SUR IMMEUBLES
Fonds de commerce.
18, rue Condillac, 18, Bordeaux.

J'ACHÈTE meubles, laines, plumes ou débarras, etc. — Ecrire : E. MAZET, 75, r. J.-Carayon-Latour 75. Bdx.

TRANSPORTS VILLE et BANLIEUE par CAMIONS-AUTOS. Boulard, 26, rue Camille-Godard. T. 4162.

J'ACHETE TOUT : meubl., vestiaire, linges, chauss., fusils, etc. MASSEZ, 26, r. Roquelaure.

CARAMEL très beau, gar. pur sucre pour rhum, malaga, boissons, b. prix. Echantillons, Maneau, r. Tour-Gassies, 9, Bord.

TEINTURERIE, 3, rue Lescure, 3, ts
USINE LATASTE Tél. 18.37
Replongeage de Tissus
TEINTURE en PIÈCE et en FLOTTE
Travaux Pour Confrères

HUILES et **SAVONS.** Représentants dem., fortes remises. A. Machy, Salon (B.-R.)

HUILES, SAVONS CAFÉS, SUCRE
Adressez-vous
Robert BART : SALON (B.-d.-R.)

SAVON blanc de ménage garanti post. 10 k. 25 fr. fco gare cire rembt. Ec. H. OLIVIER, Capucines, Marseille.

Les Fils de A. Parent, Marseille
dem. représ. p. vente Huiles, Savons, Café. Client. bourgeoise, cond. t. avant. Marque connue.

Bath Soap la douz. 9 fr. Dépôt. achet. s. dem., 110, av. de Paris, Châtillon-s.-Bagx (Seine).

J'ACHETE TOUT : papiers, métaux, meubles, antiquités, etc. Gatineau, 11, cours d'Albret, Bx.

---

606 SYPHILIS (Guérison contrôlée). Cliniques WASSERMANN 28, rue Vital-Carles, Bx
ÉCOULEMENTS
RETRECISSEMENTS Traitement en 1 séance

AVANT D'ACHETER visitez les
MOBILIERS ÉLÉGANTS
31-33, Cours Clemenceau, Bordeaux
(ancien cours Tourny)
MAISON PRINCIPALE A PARIS
RICHES OCCASIONS
INTROUVABLES AILLEURS
de Mobiliers riches provenant de notre Garde-Meubles de Paris, et vendus bien au-dessous de leur valeur.

COGNAC ★★★
LA RUCHE
C. LAVIGNE, représentant
33, rue Chevalier, 33, Bordeaux.
ROUGE VIN EXTRA BLANC
150f VINICOLE NOUVELLE 180f
L'hl au 27, rue Peyronnet L'hl au

CHEVEUX. Achète cher coupés et peignures. La chourrière, r. Tombe-l'Oly, 35, Bx. S'ad. le jeudi

---

VENDANGEURS
MORUE nouvelle, demi-gr., dét., px réc., Levaloi, r. Soleil, B.

Industriels, utilisez !!
les Chariots élévateurs
les Poulies bois
de
G. CANTON, Ingénr
199, chemin Dupuch, Bordeaux

Cours et leçons partic. de piano, violon, solfège, 31, r. Charles-Floquet, Talence, pr. barrè Pessac.

SITUATION ASSURÉE en apprenant
Sténo-Dactylo Anglais
52 all. de Tourny (1er étage) 52
INTER-OFFICE
Téléphone 9-61
975 emplois procurés cette année

BOIS DE SAPIN SUISSES — IMPORTATION
MADRIERS, PLANCHES, BASTINGS, 3/6m. de long
Demandez prix et conditions à **ANDRÉ & Cie**
49, Quai de Bourgogne, BORDEAUX

IMPUISSANCE
GUÉRISON RAPIDE ET A TOUT AGE
par les **WIRFILL**, 11.35 frco. — Notice franco.
Laboratoires LEBRE, Bd Gambetta, 147. Bureau 2. NICE

Reproduction Camis.

VENTE AUX ENCHÈRES

Le jeudi 2 octobre, à 13 h. 30, route de Paris, à Angoulême, d'un **BON MATÉRIEL DE CONSTRUCTEUR MÉCANICIEN ; 4 AUTOMOBILES.**

Au comptant, 10 % en sus.
Me LEDOUX, commiss.-priseur

Vente de trois chalands
PAR LA MARINE AMÉRICAINE
Le U. S. Navy Board of Sale, 4e étage, Crédit Lyonnais, Brest (France), met en vente au plus offrant trois chalands en bois, à pont plat, n. 1, 2, 3. Les chalands sont de forme rectangulaire et peuvent être chargés de 500 tonnes de charbon. Pour plus ample information, écrire à l'adresse ci-dessus. Toutes les offres seront ouvertes publiquement samedi 4 octobre 1919, à midi, à Brest (France).

A VENDRE, 3,500 pavés de grd 12 x 12, prix dem. 500 fr. S'ad. Oldani, r. Lafaurie-Montbadon, 69

A VENDRE excellente affaire, immeuble désigné ROYAL-HOTEL, à Luchon, en face les Thermes, et une jolie villa dite villa des Thermes. S'adresser à M. Fabre, chez M. Triniac, notaire à Toulouse, rue Saint-Antoine-du-T, n. 20.

A VENDRE camion Exchaw, 8 tonnes avec remorque ; 1 camion Perless 5 tonnes, le tout état neuf, établissements Cazenave, à Bélin (Gironde).

A V. vélo h. Gladiator bon état, 16, av. St-Amand, Caudéran.

A VENDRE atelier de charronnage, matériel état neuf. S'ad. Cadousteau, Pichey-Mérignac.

A V. magn. Bosch Z. U. magneto Dixie. Ec. Lefèvre, Nérac.

A V. camion Fiat 3 t. ½ 18 B. L., bâc., Mandillon, Nérac, L-et-G.

A V. camion Renault, 3 tonnes, 63, r. François-de-Sourdis, Bx.

A VENDRE récolte vin s. pied. S'adres. CAUHAPE, Cadaujac.

A VENDRE CARROSSERIE tor-pédo deux places et spider état neuf à vendre. S'adresser CARRAIRE, Eysines (Gironde).

A V. demi-muids et barriq. vides, 15, c. Chapeau-Rouge, 15.

A VENDRE sal. à man. Henri II, b. ét. Ec. Eliso, Ag. Havas, Bx.

A VENDRE phono Pathé et 150 disq. Ec. Danley, Ag. Havas, Bx.

A VENDRE, camtte bâchée, de Dion-Bouton, p. ét. m., 7,500 f. Beigneux, 62, r. Courpon, Bordx.

A V. m. rap. 1,300, pr. 18,000 ou à rent. Ec. Ber, Ag. Havas, Bx.

A VENDRE, tours parallèles, cisailles, poinçonneuses, petit outillage, tubes 80/90-102/114, lot important meules corindon. S'adresser, 4, rue Charpentier, 4, à CAUDÉRAN (Gironde), de 9 heures à 11 heures.

A VENDRE maison plein centre, 12 pièces lib. e. g. él. Dufour, 6, Chap.-Rouge. Ag. s'abst.

A VENDRE tr. bel. propriété tout près de Bordeaux, 61 hect., gros rev. tr. b. château, vue sup. sur Garonne. Prix demi valeur 280,000 francs. Maisons, Allées de Tourny, r. Ducau. Ec. POV, Ag. Havas, Bx.

A VENDRE, maisons pr. Jardin public, p. libre. Ecrire POV, Agence Havas, à Bordeaux.

A VENDRE chute d'eau 2 mètres 10, largeur 12 mètres, bief 1 kilomètre sur le Lary, à Coutiat-la-Clotte (9 kil. Coutras, Gironde). S'ad. à Laval, Expert, Cercoux (Chte-Inf.).

A V. Vins Espagne rouge, blanc, nu, logé. Ec. Quédil, Hav., Bx.

A VENDRE licence vin et alcool à emporter. Ec. DUPP, Agence Havas, Bordx

---

A V. deux lits cuivrés avec sommiers, état neuf. 45, rue des Faures, Bordeaux, de midi à deux heures (deux coups).

A V. Panhard limousine 18 HP p. camion, parf. état mécanique, 27, rue de Patay, Bordx.

A V. pte baladse. 25, r. C.-Godard

A V. baraque foraine, 8 mètres long, 2 m. 50 prof., belle lum. Lemay inscandesc., bâche ét. neuf. Courrège, 70, r. d'Arès.

A V. 2 chevx labour et 2 fins, p. prix. 95, r. Gme-Leblanc.

A V. appareils photo 1re marques, 13×18, 10×15, 9×12 ; 44, c. de l'Intendance, 44 (2e étage).

MOBILIER COMPLET à vendre : 2, rue Berruer, 2, Bordx.

A VENDRE Carrosserie car alpin. — Pressé. S'adr. GRAZIANA, à Libourne.

A VENDRE CAMION marque Peugeot, quatre tonnes, en état de neuf. S'adress. MARTY, 16, rue Boulan, 16, Bordeaux.

A V. 10 7 automobiles Fiat 1913, 15×20 HP, Berliet 1914 22 HP, éclair. électr. ; 2° Restaurant. S'er Destaillats, 52, r. du M.-Joffre, Bx

---

A VENDRE de suite, dne Petit-Bosc, Villenave-d'Ornon, 2 coffres-fort Fichet, fourneau cuis., garde-robe chêne, voiture, chaise, berceau d'enfant, sup. voiture malade, chaise porteur, tapis, lustre, bibelots, etc.

A V. boiserie pitchpin ét. neuf, pouv. convenir p. pharmacie, mercerie, comestibles. S'ad. Sem Boucherie, vins, Cavignac (Gde).

A V. 2,000 sup. collet et man. skungs 1re qual. val. 4,500 ; 7, r. Buffon.

A V. BOIS DE PIN
Bâtard commun, traverse pour sommier, meill. marché qu'en forêts. Sciage à façon. DUC, rue Langlois, 46, 50, Bordeaux.

A VENDRE, à Léognan, grande maison, bien située, sur ligne du tramway, 10 pièc., cab. à toilette, soulillarde, 3 chais, hangar, grand jardin et dépendances. Prix : 45,000 fr. — Ecrire à Andiès, Ag. Havas, Bordx.

A V. BELLE CUVE
220 hect., 9 forts cercles fers. L. Marboutin, Marmande (L.-et-G.)

J'ACHETE AUTOS 16-18-24 HP, torpédos, limousines, camionnettes ou châssis. Panhard, Rochet, Rolland-Pilain, Hispano-Suiza et autres bonnes marques, neuves ou état nf. Offres Alph. TROLLIET, poste restante Bdx.

TISSUS IMPERMEABLES
Gros et détail.
« Au Tailleur de confiance », Ch. Joucla et Cie, 94 et 96, quai de Tounis, 94 et 96, Toulouse (H.-G.)

OMNIBUS - AUTO 14 HP, 10 places, band. neufs. JUSTRABO, 46, rue Judaïque, 46, Bordeaux.

100,000 fr. de commission, 6 % et belle situation à personne s'intéressant pour 300,000 francs de constitution Société Forestière Coloniale capital 1,000,000 fr. Garanties sérieuses. Ec. de Wolkoff, 40, aven. du Bois-de-Boulogne, Paris

---

L. BIAIS
TRANSIT - ENTREPOTS
Transports camions-autos.
Toutes directions.
16, rue Raze, 16, Bx. Tél. 14.45.

CHAUSSURES. — On demande bonne vendeuse et un jeune homme pour magas. et manut. 27, rue Judaïque, 27, Bordeaux.

Lorraine-Dietrich 16 HP, lim., torp., état neuf, 27, r. Boudet.

CORNICHONS ET SALADE
N'employez que le Vinaigre
TÊTE NOIRE
BORDEAUX-BASTIDE
et toutes bonnes épiceries

RIDEAUX TOLE ONDULÉS
VOLETS, PERSIENNES FER RIDEAUX LAMES BOIS
Monte-Charges, Monte-Plats
PLANS ET DEVIS SUR DEMANDE
SOCIÉTÉ GUTENBERG
36 à 38, boulevard George V

MÉDECIN retiré av. sa femme dans vaste propriété située sur le bord du bassin d'Arcachon prendr. en pension enfants ou gdes personnes ayt besoin d'air de la campagne et leur donnerait les soins nécessaires. Adr. bur. journal.

A LOUER dans Bordeaux cuisine et 3 pièces meublées, eau, gaz, cave et grenier. — Ecrire à Mme BELOU, chez le docteur SOLLES, Andernos (Gironde).

A LOUER boulev. Maison confortable meublée 8 pièces. Ec. SIVON, Ag. Havas, Bordeaux.

A LOUER châlet, grand potager, av. manège, terres, ch. Veyrines, Mérignac, Gde

---

MAGASIN à l. Ec. Gat, Havas.

DÉSIRE louer long bail un ou deux hectares terre ou prairie, dans Basses-Pyrénées ou Landes, aussi près que possible de gare ou halte de train. — S'adresser bureau du journal, à Bayonne (B.-P.).

MONSIEUR disposant capitaux, désire association ou suit. aff. Ec. Bazi, Ag. Havas, Bordeaux.

BUCHERONS demandés, 105, r. Saint-Genès, 105, Bordeaux.

LIMOUSINE PANHARD, 24 HP, à vend., 105, r. St-Genès, Bx.

SUIS ACHETEUR : 1. gd portail fer, 16 mètres grilles de 1 m. 30 à 1 m. 60 ; 2. bascule 2,000 kilos ; 3. salon ; 4. meubles laqué blanc. Ecrire Larrieu, 88, c. Gambetta, 88, TALENCE.

Démobilisé, 33 ans, b. au courd des aff., ch. sit. com., prem. empl. tr. bonds pouv. fr. garantie en dép. de banq. de 40 à 50,000 fr. Ec. Lardit, Havas, Bx.

DACTYLOS pour gagner argent. Ec. FOS, Agence Havas, Bordeaux.

DÉBUTANT pour bureau présenté par ses parents. Imprimerie, 11, rue Guiraude, 11, Bx.

PROPRIÉTÉ à v. 3 h. environ, 1 maison maître, 11 p., écurie, remise, parc, b. ombrages, 183, ch. Frédéric-Sévène, à Talence.

Institution ALLARY, r. Millière et r. Succursale. Préparation aux examens. Rentrée des classes : 6 octobre. La directrice reçoit t. les jours, de 14 h. à 16 h. **On demande adjointe interne.**

PIERRE DAVID
achète tout : bouteilles, meubles, vestiaires, débarras, sociétés, etc. ; 10, ch. de la Béchade, Bdx.

STOCK de SANDALES
à vendre pour cause de liquidation. Marchandises de 1re qualité. S'adresser Directeur Ecole des Mutilés, à Saint-Léon, Bayonne (B.-Pyrén.)

PEINTRES et MENUISIERS
demandés d'urgence ; 98, quai de Bacalan, 98, à Bordeaux.

TONNELIER dde p. la Maison L. Chenut et Cie, vins, à St-Aignan, Ch.-Inf. Place stable. S'y adr.

OUVRIÈRE PAPETIÈRE demandée. MANUF. PAPIERS PHOTOGR., 24, r. Ct-Arnould, 24, Bx.

STÉNO-DACTYLO au courant travaux bureau, ayant bonne écriture, dée. R. Charles BOLLACK, à Caudéran (matinée).

Établissements L. CAZENAVE, BELIN (Gironde), atelier de réparations d'automobiles et camions par ouvriers spécialistes, travail garanti ; vente, achat, échange. Plusieurs véhicules en bon état de marche à vendre. S'y adresser.

SUIS achet. café ou bar b. plac. Ec. off. Arlis, Ag. Havas, Bdx.

STÉNO-DACTYLO poss. brev., dde emp. Ec. Anlot, Havas, Bx

AUTOS Suis achet. torpédo ou conduite intér., b. état de marche, accessoires complets. Ecrire offres avec prix, Faisi, Agence Havas, Bordeaux.

M. disposant capitaux cherche association dans industrie ou prendrait suite, écrire ARO, Agence Havas, à Bordeaux.

PALAIS DU MOBILIER
30 et 32, rue du Mirail
Tout l'Ameublement à des prix défiant toute concurrence.

CHIENS LOUPS, chenil municipal, 182, chemin du Tondu. M. DANTHEZ vient de rentrer de Suisse avec un superbe lot de ces chiens et un magnifique chien montagnard à la disposition de MM. les Amateurs.

BON TOURNEUR sur bois demandé
S'adresser : Société anonyme G. CARDE et FILS, 52, rue Nuyens, BORDEAUX-BASTIDE

PROPRIETAIRE livre Bordeaux domic. faissonnats chêne secs lié 0 m. 90. Ec. Tack, Havas, Bx.

DEMI-MUIDS chât., très beaux fûts de 650 litres. — Edouard CHAUMET, à Vayres (Gironde).

MARGEUSES LITHO, papetières demandées, 44, rue des Menuts, Bordx.

JARDINIER demde pl. d. mais. bourgeoise, 3 pers., hom., fem. et enf., env. Bx. Andaut, Havas, Bx.

COUPEUR MILITAIRE demdé, Maison Liand, 83, c. Albret, Bx

---

500 FR. à qui procurera local 2,000 mq. — MALEVILLE, 48, cours du Chapeau-Rouge, 48.

---

500 FR. de gratification à qui me procurera appartmts 5 pièces au centre. J'achèterais meubles. Ec. Renésot, Havas, Bx

---

Broderies
EN TOUS GENRES
DESSINS LEÇONS
PRIX MODÉRÉS
Mlle MEYRE
23 — Rue Judaïque — 23
BORDEAUX

TALON TOURNANT
en Vrai Cuir Embouti
L'AÉRO-CUIR
Plus solide que ceux en Caoutchouc
Système breveté S. G. D. G. — EN VENTE PARTOUT
A titre de réclame, j'envoie échantillon d'une paire contre 1 fr. timbres-poste. Envoyer le tracé sur papier de l'empreinte du talon.
C. BONNARDEL, *tanneur - SOUCIEU-en-JARREST (Rhône)*

DENTIERS GARANTIS, depuis 5 fr. la dent
119, RUE SAINTE-CATHERINE

---

606 INSTITUT SEROTHERAPIQUE
BORDEAUX, 25, rue VITAL-CARLES
T. l. jours, jusqu'à 6 h., et jusqu'à 7 h. lundi, jeudi et samedi
Brochures et renseignements sur demande

ACHETEZ AVANT LA HAUSSE
CHARRUES "BRABANT" CHARRUES COLONIALES
135-150 kilos

CONSTRUITES EN GRANDES SÉRIES
par les Etablissements Métallurgiques "GERMINAL"
Cité Bouthier, BORDEAUX-Bastide
Prix défiant toute concurrence
AGENTS SONT DEMANDÉS

Cie D'ASSURANCES Incendie, Accidents, demande **AGENT** chaque canton
"LA RENAISSANCE", Siège social : 35, rue Le-Peletier, Paris.

LAMPES DE POCHE AVIETTE
UN VRAI PHARE
HYDRA
EN VENTE PARTOUT
Gros : 165 r. du Pt Wilson, Levallois (Seine)

GÉRANCE DE PROPRIÉTÉS EN ARGENTINE
Recouvrement de loyers, placements hypothécaires pour comptes de tiers
Demander nos tarif et références. Maison française
BEST & Cie, 751, calle Reconquista, 753, BUENOS-AYRES

TRANSPORTS POLOGNE
par voie Autriche allemande
avec parité de prix de la voie d'Allemagne
Délais de transport de la frontière suisse : 10-12 jours
Wagons accompagnés ou non suivant ordre, jusqu'à Vienne de là par trains spéciaux, deux fois par semaine, sous escorte militaire.
N. B. Le permis d'importation polonais est exigé, mais nous nous chargeons du permis de transit austro-allemand.
Pour tous renseignements et prix, s'adresser à :
SOCIÉTÉ de TRANSPORTS INTERNATIONAUX
Anciennement CH. FISCHER S. A. - GENÈVE
Agents : G. MOTHE & Cie
Quai des Chartrons, 2, 7, 10 et 11 - *Téléph. 24-39* - Bordeaux

---

10 CAMIONNETTES bâchées et non bâchées à l'état complet de neuf, charge 800 à 1,500 kilos.
TORPEDOS et CONDUITE INTÉRIEURE
Luc COURT, Démarrage et Eclairage électriques
LIVRABLES DE SUITE
Seul concessionnaire pour tout le Sud-Ouest :
AVON, Garage Pasteur, 73, cours Pasteur, Bordeaux — Téléph. 43.83

AUTOMOBILISTES !!!
FAITES REPARER VOS VOITURES GARAGE PASTEUR
73 cours Pasteur, 73 et 28, place de la Victoire 28 BORDEAUX
VENTES - ACHATS - ÉCHANGES | Téléphone 43-83

FORCES **INCONNUES** Avec la *RAYONNANTE*, expédiée à l'essai, vous pouvez soumettre une personne *à votre volonté*, même à distance. Dem. à M. STEFAN, 92, Bd St-Marcel, Paris, sous livre N° 56. GRATIS

DIVORCES Enquêtes en tous pays. Ar. DE VERTURY, Ex-Fonctionnaire de la Sûreté et Docteur en Droit, Dr (Consultations gratuites) Bureaux : 24, r. Rohan Bdx

---

SAGE-FEMME de 1re cl., Mme Annonciade, reçoit pensionnaire r. Pasteur, 5, près bd Caudéran. Bx-Caudéran. Consult

---

SCIATIQUE Guérison Renseignements gratuits. BOUCAUD, spécialiste. Marmande, L.-et-G

PLAIES VARIQUEUSES
Ulcère, Eczémas, Dartres, Herpès, Vices du sang, Plaies de mauvaise nature réputées incurables, sont infailliblement GUERIS, — même en travaillant, —
Maladies de la Peau,
par le NOUVEAU TRAITEMENT VÉGÉTAL du Dr WOLF
Pour recevoir cette merveilleuse méthode *GRATIS et FRANCO*, écrire à M. A. PASSERIEUX (Q. I.), Spécialiste,